

**TRANSPARENCY MAROC**

**SYNTHÈSE DE**

**L'ENQUÊTE NATIONALE**

**D'INTÉGRITÉ AUPRES DES**

**ENTREPRISES**

**RÉALISÉ PAR: CSA-TMO MAROC**

## SOMMAIRE

<b>1. RAPPEL METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>5</b>
➤ L' échantillon :.....	5
➤ La passation des questionnaires :.....	5
➤ Les contrôles :.....	5
➤ La saisie et le traitement statistiques :.....	6
➤ Echantillon entreprises.....	6
<b>2. PRINCIPALES CONCLUSIONS.....</b>	<b>7</b>
➤ Perception de l'évolution de la corruption.....	7
➤ Attitudes à l'égard des pratiques de corruption.....	7
➤ Fréquence de la corruption dans le public et le secteur privé.....	8
➤ Perception de la corruption dans le domaine politique.....	9
➤ les moyens mis en œuvre pour lutter contre la corruption.....	9
<b>3. OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES MAROCAINES.....</b>	<b>11</b>
<b>4. PERCEPTIONS DES TENDANCES DE LA CORRUPTION.....</b>	<b>17</b>
<b>5. CAUSES DE CORRUPTION CHEZ LES FONCTIONNAIRES.....</b>	<b>18</b>
<b>6. ACCEPTABILITE DES COMPORTEMENTS DE CORRUPTION.....</b>	<b>20</b>
<b>7. FREQUENCES PERCUES DE LA CORRUPTION.....</b>	<b>24</b>
<b>8. CONTACTS, FREQUENCES ET COUT DE LA CORRUPTION.....</b>	<b>27</b>
➤ Le registre du commerce :.....	27
➤ L'office des changes :.....	27
➤ Le fisc Patente :.....	27
➤ Le fisc IS :.....	27
➤ Licences d'importation / d'exportation :.....	28
➤ L'agence nationale pour l'emploi :.....	28
➤ L'inspection du travail :.....	28
➤ L'inspection de la sécurité sociale :.....	28
➤ La douane :.....	28

➤ La police de la circulation : .....	29
➤ Les officiers de l'état civil : .....	29
➤ Le bureau d'immatriculation et d'inspection des véhicules : .....	29
➤ Le cadastre : .....	29
➤ Le bureau des licences pour marchands dans les rues et marchés : .....	29
➤ Agence de l'eau et de l'électricité : .....	30
➤ Agence urbaine : .....	30
➤ Les services des travaux publics : .....	30
➤ Le bureau d'hygiène : .....	30
➤ Les banques nationales et les sociétés de crédit : .....	30
➤ Les élus politiques : .....	30
➤ Les tribunaux : .....	31
➤ L'administration locale et municipale : .....	31
➤ Les Médias : .....	31
➤ Tableau récapitulatif de la prévalence .....	32
<b>9. MOTIFS PERCUS DES PRATIQUES DE CORRUPTION .....</b>	<b>33</b>
<b>10. LA CORRUPTION : MOYEN EFFICACE POUR RESOUDRE SON PROBLEME</b>	<b>35</b>
<b>11. LA CORRUPTION DANS LA POLITIQUE .....</b>	<b>36</b>
➤ Les motifs d'engagement politique .....	36
➤ Fréquence perçue de la corruption des partis politiques.....	36
<b>12. LES ENTREPRISES FORMELLES ET LES MARCHES PUBLICS .....</b>	<b>38</b>
➤ Participation à des appels d'offre publique .....	38
➤ Participation à des procédures de privatisation par adjudication.....	38
➤ Non réponse aux marchés publics.....	39
➤ Fréquence perçue de la corruption pour l'obtention d'un contrat.....	40
➤ Coût perçu de cette corruption .....	41
➤ Fréquence perçue de la corruption en cours de contrat .....	42
<b>13. UTILISATION ET ROLE DES INTERMEDIAIRES .....</b>	<b>43</b>
<b>14. TRANSPARENCE PERCUE DES PROCEDURES D'APPELS D'OFFRE .....</b>	<b>44</b>
<b>15. RECOURS CONTRE LA CORRUPTION.....</b>	<b>44</b>
➤ L'importance des recours .....	44
➤ Les types de procédures envisagées en cas de recours .....	45
➤ Les procédures utilisées lors des recours .....	45
➤ Etat des recours engagés par les entreprises.....	45
<b>16. MESURES INTERNES AUX ENTREPRISES POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION :.....</b>	<b>46</b>

<b>17. QUESTION D'ACTIVITES SPECIFIQUES A L'INFORMEL :</b> .....	<b>46</b>
➤ <b>Organisation de l'activité dans l'informel</b> .....	<b>46</b>
➤ <b>Motifs du choix de l'informel</b> .....	<b>46</b>
➤ <b>Perception des relations avec les autorités</b> .....	<b>47</b>
➤ <b>Le système d'imposition dans l'informel</b> .....	<b>47</b>
➤ <b>Degré d'acceptabilité de la corruption selon la situation</b> .....	<b>48</b>
➤ <b>Formes et nature de la corruption</b> .....	<b>48</b>
➤ <b>Raisons de persistance de la corruption</b> .....	<b>49</b>
<b>18. ANNEXE 1 Echantillon et caracteristiques generales</b> .....	<b>50</b>
<b>19. ANNEXE 2 : questionnaires</b> .....	<b>55</b>

## 1. RAPPEL METHODOLOGIQUE

Préalablement à la réalisation du terrain, le questionnaire a été testé au cours d'une phase pilote afin de valider :

- La bonne compréhension des questions
- L'unicité des interprétations

### ➤ L' échantillon :

L'enquête a été réalisée auprès de 400 entreprises au global. Le secteur formel représentait 80 % soit 320 interviews et l'informel 20% soit 80 interviews.

Cette taille d'échantillon assurait une marge d'erreur maximum de 5% sur l'ensemble des interviews.

L'échantillon du secteur formel a été construit pour assurer une représentativité des entreprises en termes de localisation géographique et de secteurs d'activités, voir tableau page suivante.

### ➤ La passation des questionnaires :

Le terrain s'est déroulé du 13 au 29 Octobre .

Pour le secteur formel, il s'est déroulé en deux phases :

- Prise de rendez-vous par téléphone,
- La réalisation de l'enquête en face à face
- La fonction de la personne interviewée était : le président, le directeur général, le gérant, directeur administratif ou financier.

Pour le secteur informel, les entretiens ont eu lieu en face à face.

### ➤ Les contrôles :

- Relecture de l'ensemble des questionnaires complétés
- Suivi quotidien visant à s'assurer de respect des quotas et des consignes données aux enquêteurs
- 22 % des questionnaires ont donné lieu à une deuxième visite de contrôle
- 18 % des interviews ont fait l'objet d'un accompagnement contrôle / qualité par un superviseur.
- Les 400 questionnaires ont été relus.

➤ La saisie et le traitement statistiques :

Les données recueillis ont été saisies par des codificateurs professionnels sous SPSS. Pour les questions ouvertes, la liste de codage a été établis sur la base des 100 premiers questionnaires réalisés.

Les traitements statistiques ont ensuite été réalisés avec ce même logiciel.

➤ Echantillon entreprises.

Secteurs d'activité																				
Villes	Théorique %		Echantillon 320		B.T.P		Services		Industrie et Artisanat		Commerce		Agriculture , élevage, forêt et pêche		Transport et communication		Autres		Ech 80 (Informel)	
			Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé	Théorique	Réalisé
Casablanca	70	70	224	225	14	17	28	32	90	90	48	51	0	1	13	15	31	19	56	55
Rabat	10	10	32	32	2	2	12	14	6	6	5	4	5	5	0	1	2	2	8	9
Kéritra	2	2	6	5	0	0	1	1	1	1	1	1	3	2	0	0	0	0	2	2
Tanger	5	5	16	16	1	1	2	2	3	3	2	2	7	7	0	1	1	0	4	4
Marrakech	4	4	13	13	1	1	1	1	2	2	1	1	7	7	0	1	1	0	3	3
Agadir	4	4	13	13	1	1	1	1	2	2	1	1	7	7	0	1	1	0	3	3
El Jadida	1	1	3	3	0	0	0	0	0	0	1	1	2	2	0	0	0	0	1	1
Fès	4	4	13	13	1	1	3	3	3	3	2	2	3	3	0	1	1	0	3	3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>320</b>	<b>320</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>48</b>	<b>54</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>61</b>	<b>63</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
<b>320</b>																				

## **2. PRINCIPALES CONCLUSIONS**

### **➤ Perception de l'évolution de la corruption**

- Le Maroc est-il comme beaucoup de pays en voie de développement ou sous développés miné par la corruption. Une question importante lorsqu'on analyse les conséquences néfastes qu'a la corruption à quelques niveaux que ce soit pour l'économie ou les valeurs d'un pays. Lorsque la corruption prévaut ; la moral est altérée par exemple, la richesse n'émane plus forcément du travail, les qualités professionnelles et la compétence ne sont plus des facteurs positifs de réussite...

Pour Transparency Maroc, CSA-TMO a réalisé un sondage auprès de 400 acteurs de la vie économique sur ce sujet. La perception de l'évolution de la corruption au Maroc est pour le moins préoccupante avec un accroissement de la grande corruption pour 40% de l'échantillon et de la petite corruption 44% et qu'elle demeure stable pour près de la moitié de l'échantillon respectivement 45% et 50%.

Tout reste donc à faire en matière d'intégrité pour les entrepreneurs marocains.

- La corruption fait partie intégrante de la vie politique et économique du Maroc. Loin de s'amoinrir, elle est un fléau qui se développe ou stagne. Cette constatation est valable aussi bien pour la corruption de petite envergure que pour la grande corruption. Et pour la moitié des entrepreneurs, elle est stable dans le temps.  
Il semble donc que les efforts ou les discours pour assainir ou diminuer ce type de pratiques sont pour le moment restés sans effets sur le comportement individuel des corrompus et des corrupteurs.
- La lutte contre la corruption n'est pas une chose aisée car elle s'alimente dans les valeurs culturels, éducatives et économiques du pays.  
Elle appartient à la culture dès lorsqu'elle est élevé aux niveaux des pratiques courantes et promis comme règles de conduite, elle est certes non excusable voir condamné, mais utiles pour avancer dans les méandres bureaucratiques du Royaume.  
De plus sa généralisation est favorisée par les individus qui cherchant à s'enrichir rapidement et pour qui l'enrichissement par le fruit de leur travail n'est pas aisé dans une économie salariale peu motivante.  
Les acteurs de la vie politique eux aussi participe ne serait ce que par leur passivité face à la corruption et à son développement
- Pourtant, elle est décrit par les acteurs économiques comme l'un des principaux obstacles au développement économique au Maroc (93%) avec les taux d'imposition (95%)

### **➤ Attitudes à l'égard des pratiques de corruption**

- Certes, ils désapprouvent ce type de pratique mais sont contraints pour obtenir leur droit et gagner du temps d'y participer.
- L'utilisation de versements intervient le plus souvent pour gagner du temps (70%) ou simplement avoir son droit, ce qui s'explique clairement par l'étude des obstacles au

développement économique. Le système, les réglementations et les lois sont perçus comme des freins importants à ce développement, au même titre que le niveau d'imposition et la corruption du secteur public.

Cette pratique est toujours (46%) ou fréquemment (46%) efficace pour obtenir ce que l'on souhaite.

- Certes, les entreprises dressent un bilan assez négatif de l'état de la corruption au Maroc. Mais elles vivent avec mais ne la cautionnent pas nécessairement ou pour le moins ne l'excusent pas. L'absence d'intégrité attitude est inacceptable aussi bien pour le représentant du gouvernement, qui utiliserait cet argent au profit de la communauté par exemple pour l'aménagement du territoire, que pour celui qui l'utiliserait à des fins personnels.

La condamnation de ces pratiques existe même lorsque la société retenue est qualifiée pour réaliser les tâches demandées (92%) et même si elle avait eu le contrat sans faire de versements illicites (91%). On observe que l'éventuel compensation à l'égard de la société évincée n'excuse en rien cette pratique (95%).

- De même, lorsqu'une entreprise verse de l'argent en dehors des procédures d'adjudication de marchés publics, par exemple pour accélérer le dédouanement, pour obtenir une réduction d'impôt, pour obtenir un permis, huit entrepreneurs sur dix jugent ces comportements anormaux et non fondés.

#### ➤ **Fréquence de la corruption dans le public et le secteur privé**

- Finalement, la plus grande partie des acteurs économiques parle d'une corruption qui se développe ou qui reste au même niveau. Mais cette corruption où est elle selon eux ? Le plus grand nombre de citations spontanées, six personnes sur dix (62%) concerne les agents de la circulation, puis nous trouvons les douaniers (44%), les Mokkadams et Chioukhs (40%). Les autres secteurs sont situés sous les 30%
- Pour mieux appréhender, les secteurs où la corruption est présente une question assistée permettait d'en évaluer l'importance. Elle confirme en tête de du classement les agents de la circulation (99% total courant), des Mokkadams et Chioukhs (97%), ainsi que les douaniers (95%), mais des secteurs qui avaient été peu cité en spontané, apparaissent clairement des lieux où la corruption est présente comme pour les employés du ministère des transports (96%). Le fléau de la corruption est omniprésent dans les différents institutions de la vie économique, sociale et politique du Maroc.
- Les entreprises conscientes des freins au développement économique que représente la corruption sont pour certaines d'entre elles prêtes à verser un pourcentage sur leur chiffre d'affaires annuel pour l'éliminer, cependant quatre sur dix (44%) sont d'un avis contraire, alors qu'un quart refuse de répondre ou ne se prononce pas sur cette question.
- L'approche pour déterminer par secteurs, la fréquence des contacts de chaque entreprise, et mettre en évidence les pratiques de corruption, leurs motifs et leur montant, montre que la corruption est un peu moins omni présente que ce que l'on pense. Toutefois, les personnes interviewées ont pu sous déclaré le nombre de versements non officiels, car il est difficile pour un entrepreneur qui condamne le manque d'intégrité de reconnaître que



lui-même en use. Cependant les résultats mettent en évidence des secteurs où la corruption est présente et la plupart de ces secteurs étaient déjà cités dans les questions qui ont précédé.

Arrive en tête une fois encore la police de la circulation avec 81% de versements (base les 69% qui ont eu de contacts), la douane avec 65% de corruption (base les 28% qui ont eu de contacts), le contrôle municipal 45% (base 10% de contacts), l'administration locale et municipale 42% (base 28% de contacts), les tribunaux 41% (base 14% de contacts) et des officiers de l'état civil 41% (base 41% de contacts).

- Mais la corruption ne s'exprime pas toujours au travers d'un versement direct entre l'entreprise et la personne corrompue, les entrepreneurs marocains font parfois (27%) appel à des intermédiaires ce qui leur permet entre autre de « ne pas salir les mains ». Ils reconnaissent (77% de ceux qui utilisent des intermédiaires) savoir que les honoraires versés sont pour partie utilisés pour des paiements non officiels.

### ➤ **Perception de la corruption dans le domaine politique**

- Les partis politiques et les hommes politiques ne font pas exception à ce mode de fonctionnement. D'autant plus que l'on perçoit chez les hommes politiques surtout des motivations liées à l'argent (44%) et au pouvoir (38%) qu'à la volonté de contribuer au développement et au bien du pays. On perçoit cette corruption comme fréquente, mais dans les faits très peu d'entreprise ont eu ce genre de demandes par le passé.
- Les entreprises dans le cadre des marchés publics sont parfois confrontés à la corruption. Elle peut intervenir aussi bien au niveau de l'adjudication qu'au cours de réalisation du contrat :
  - ◆ Au niveau de l'adjudication, les paiements non officiels apparaissent nettement comme un obstacle important qui n'incite pas les industriels à répondre, mais il n'est pas le seul, on trouve aussi l'absence de transparence, la complexité des procédures, le manque d'équité et la forte concurrence. Tout cela rend les procédures d'appel d'offres coûteuses et amène les industriels à privilégier les contrats de gré à gré plus simples pour eux à gérer et moins coûteux.
  - ◆ De plus, les entreprises qui obtiennent un contrat public risquent assez fréquemment (59%) de devoir procéder à des versements non officiels au cours de l'exécution du contrat. Ces pratiques en matière de marchés publics sont pour le moins dissuasives et handicapent l'économie nationale de part les coûts qu'elles engendrent et suscitent le jeu normal et sain de la concurrence.

### ➤ **les moyens mis en œuvre pour lutter contre la corruption**

- Les acteurs de l'économie nous l'avons vu, reproche au gouvernement de ne pas lutter efficacement contre la corruption, alors qu'eux même y sont parfois confrontés directement ou indirectement. Et pourtant, très peu (7%) déclarent avoir tenté de faire quelque chose lorsqu'ils ont été face à une situation de corruption. Cette attitude passive est liée au sentiment d'impuissance qu'ils ressentent, n'étant pas du tout assurés d'avoir gain de cause, et même certains craignent de s'attirer des ennuis.

Ceux qui ont le courage d'intervenir semblent leur donner raison, puisque aucun ne déclare avoir eu entièrement satisfaction.

L'absence de résolution du problème est peut être lié à la façon dont ils ont réagis, privilégiant les contacts directs avec le supérieur hiérarchique.

- Une corruption très présente dans l'esprit des entrepreneurs mais qui n'est pas facilement cernable , car on préfère en parler comme de quelque chose qui touche les autres. Pour ceux qui déclarent avoir été confrontés à la corruption, il n'est pas facile de réagir notamment du fait de l'omniprésence de la corruption à tous les niveaux du système politique, gouvernement, justice.... On préfère subir la corruption que de s'exposer à des ennuis.

La lutte contre la corruption passe un système plus répressif, mais aussi par un travail plus pédagogique permettant de modifier de façon pérenne les comportements actuels et de les transformer en profondeur. Lutter contre la corruption passe par l'éducation individuelle et collective. Une refonte des procédures administratives comme l'obtention des licences et autorisations sont aussi des éléments essentiels pour progresser vers un Etat de droit plus transparent.

### **3. OBSTACLES AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES MAROCAINES**

*Q11- Parmi les critères suivants, quels sont ceux qui constituent des obstacles très, assez, peu ou pas du tout importants au développement des entreprises au Maroc ?*

Pour analyser cette question, nous devons préalablement regrouper les obstacles rencontrés par les entreprises par domaines :

- Le domaine financier :
  - Les taux d'imposition
  - Régime de perception de l'impôt
  - Les taux de prélèvement CNSS
  - Difficulté de crédit
  - Difficulté de financement
  - Manque des intrants
  - Coût de la main d'œuvre
  
- Bureaucratie, lois et réglementation :
  - Réglementation régissant la création des entreprises
  - Réglementation régissant le commerce extérieur
  - Régime des échanges extérieur des douanes .
  - Procédures d'autorisation et délivrance de permis .
  - Bureaucratie des services du gouvernement
  - Législation du travail
  - Réglementation imprévisible
  - Le coût des pots de vin
  - Système judiciaire peu fiable
  - Difficultés à acquérir du foncier ou immobilier
  - Services publics inadéquats
  
- Les obstacles liés au système :
  - Régime d'adjudication des marchés publics
  - Corruption dans le secteur public
  - Compétence de la main d'œuvre
  - Corruption dans le secteur privé
  - Criminalité et violence
  - Corruption dans le milieu politique
  - Infrastructure

Les obstacles ayant un aspect financier tels que les taux d'imposition viennent en tête avec plus de 9 personnes sur 10 (95%). Le régime de perception de l'impôt est pour 88% (total important) des interviewés un obstacle plutôt très important au développement des entreprises ceci est constaté aussi bien dans le secteur formel que dans l'informel. Les taux de prélèvement CNSS sont relativement moins gênants (52%) dans ce domaine .

Les obstacles liés au système, aux lois et aux réglementations sont aussi importants que ceux du domaine financier puisque la corruption dans le secteur public est pour 93% des interviewés un obstacle jugé très important. D'autres facteurs relevant du même domaine représentent aussi pour la population ciblée des obstacles très importants tels que les procédures d'autorisation et délivrance de permis (84%), bureaucratie des services du gouvernement (80%), la corruption dans le milieu politique (81%) et les services publics inadéquats (84%). A contrario, certains facteurs paraissent moins importants pour les interviewés notamment le coût de la main d'œuvre (46%) et la violence et criminalité (37%).

Cependant, nous observons sur certains critères des différences significatives entre le secteur formel et celui de l'informel.

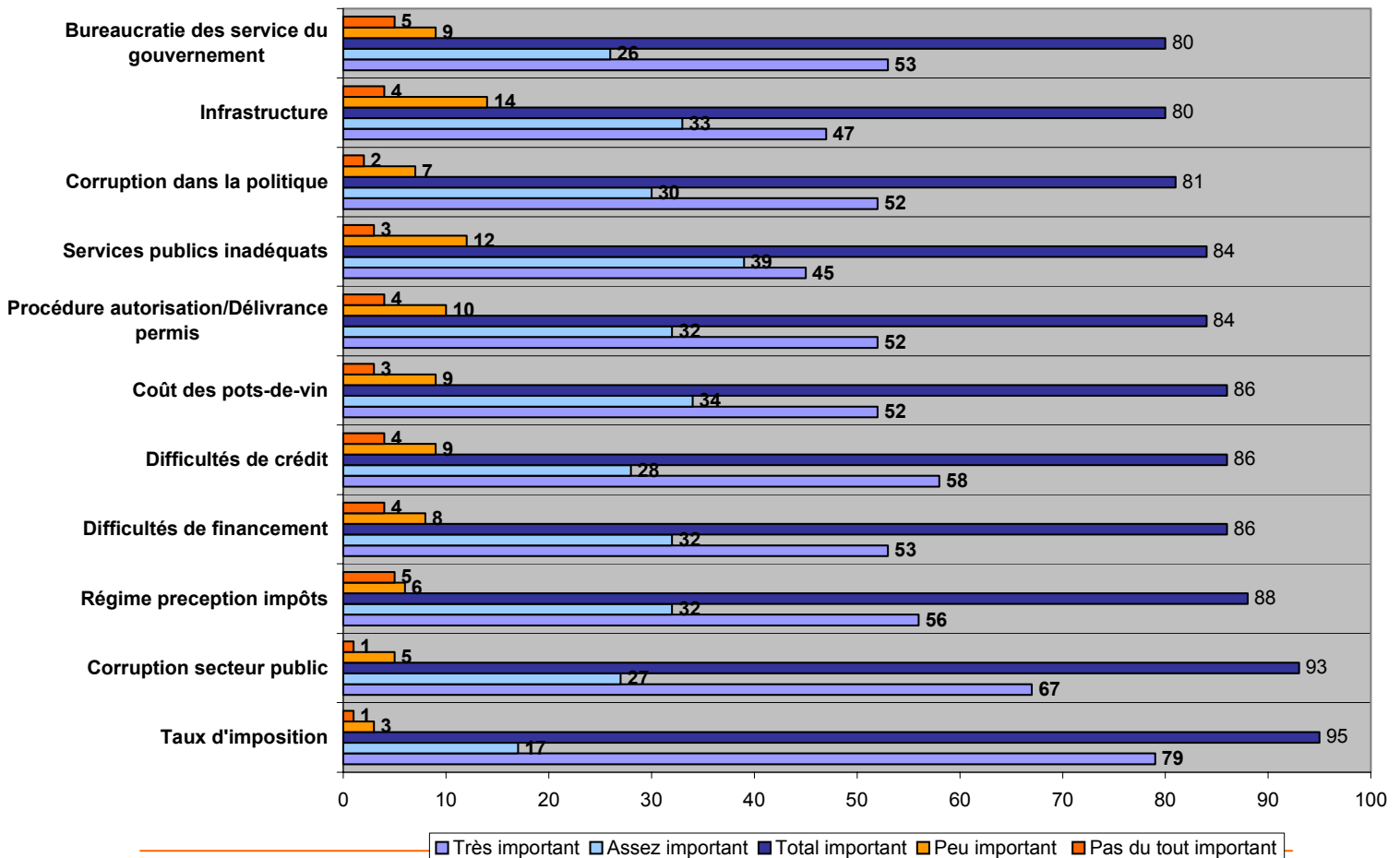
Le secteur informel se caractérise par une plus grande sensibilité aux difficultés de crédit. (93% de total important vs 84% pour le formel) et à celles de financement, mais aussi la criminalité et la violence (59% vs 32%)

En revanche, ils sont un peu moins nombreux que dans le secteur formel à juger la législation du travail comme un obstacle important (50% vs 67%) ou dans une moindre mesure la bureaucratie des services du gouvernement (73% vs 81% pour le secteur formel).

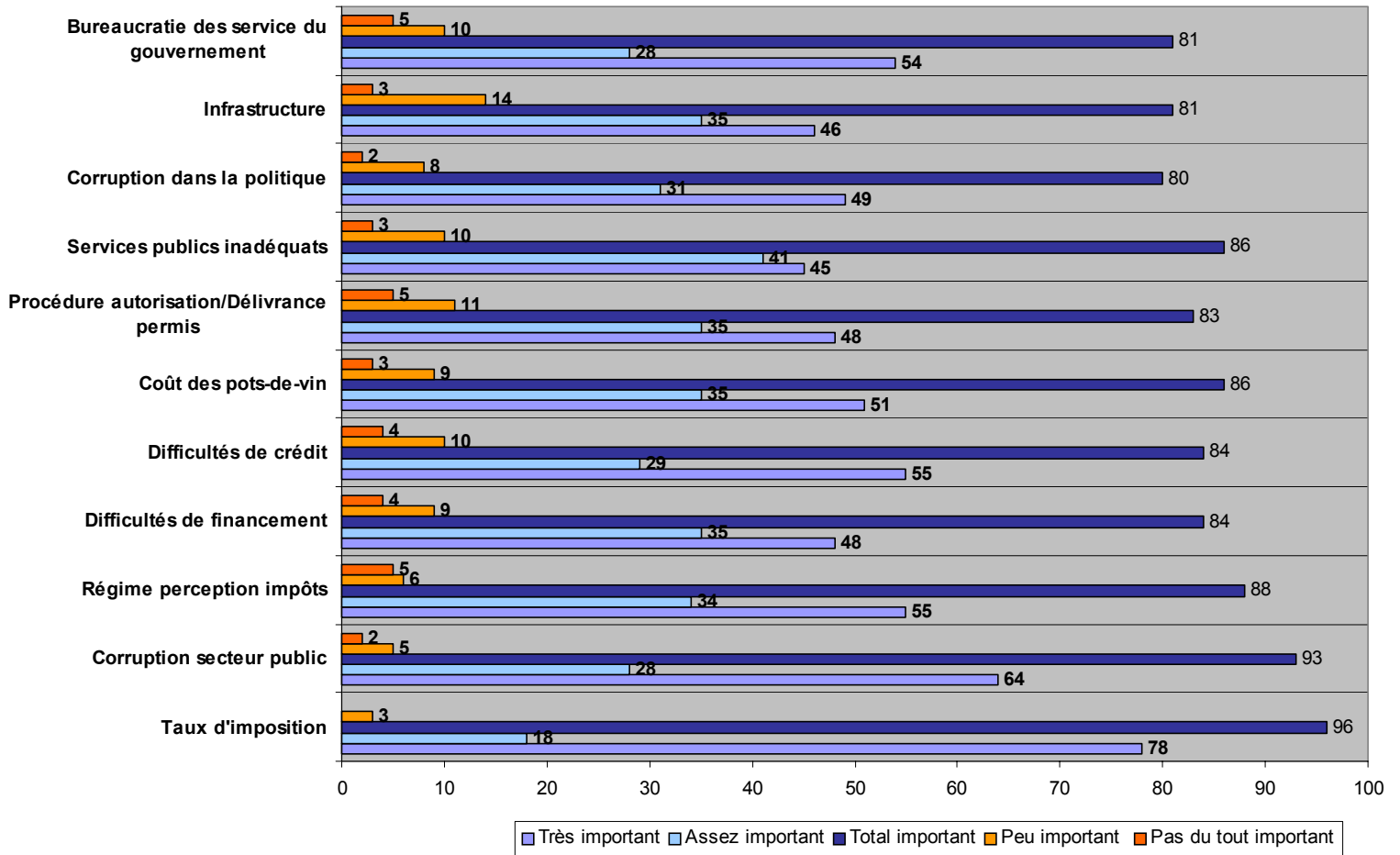
Notons enfin que plus de la moitié (56%) des entreprises formelles considère le coût de la main d'œuvre comme peu ou pas important alors qu'un peu plus d'un tiers entrepreneurs de l'informel (39%) partage cette opinion.

### IMPORTANCE DES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

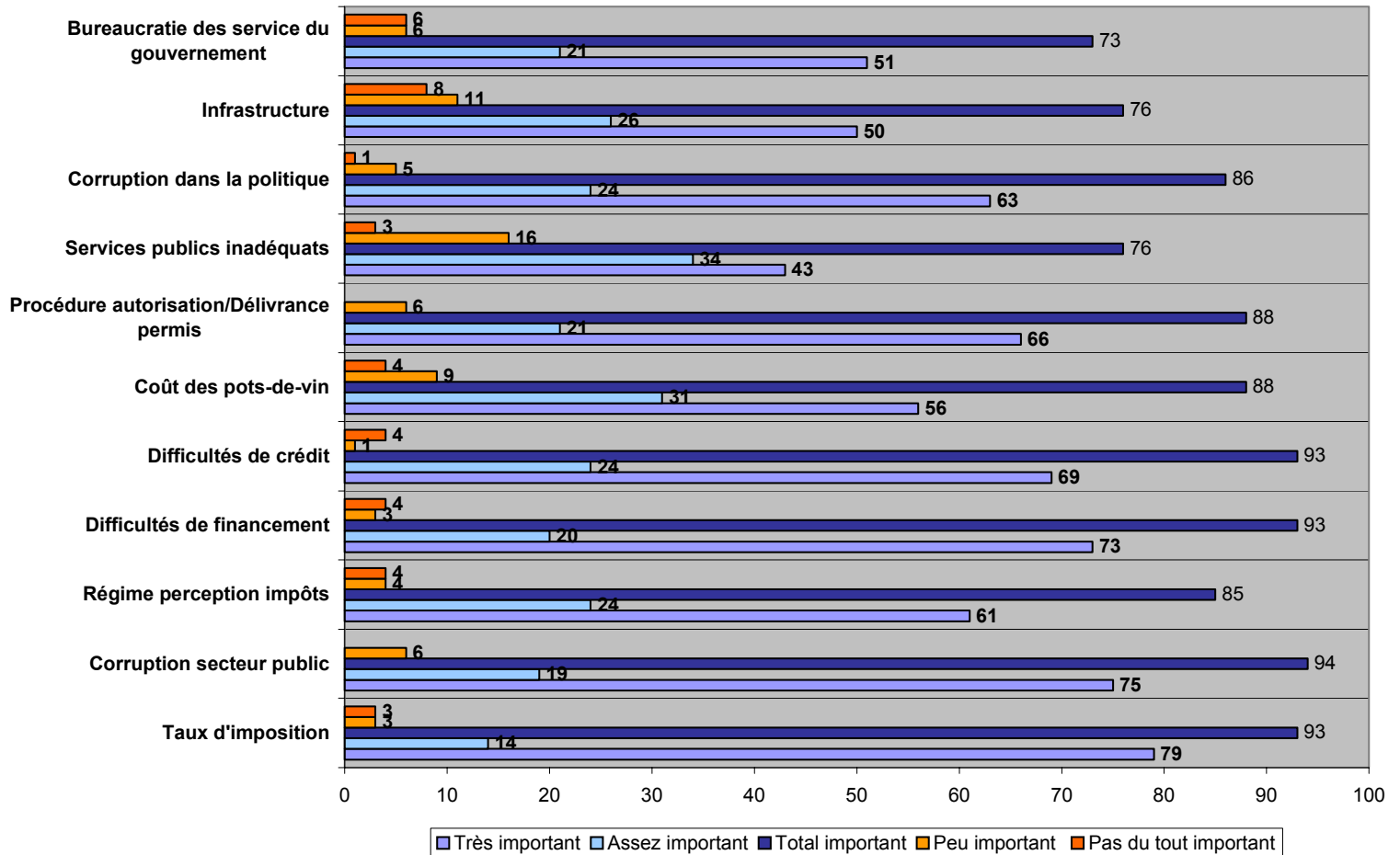
Base ensemble 400 entreprises



### Cible entreprises du secteur formel = 320



## Cible entreprise secteur informel = 80



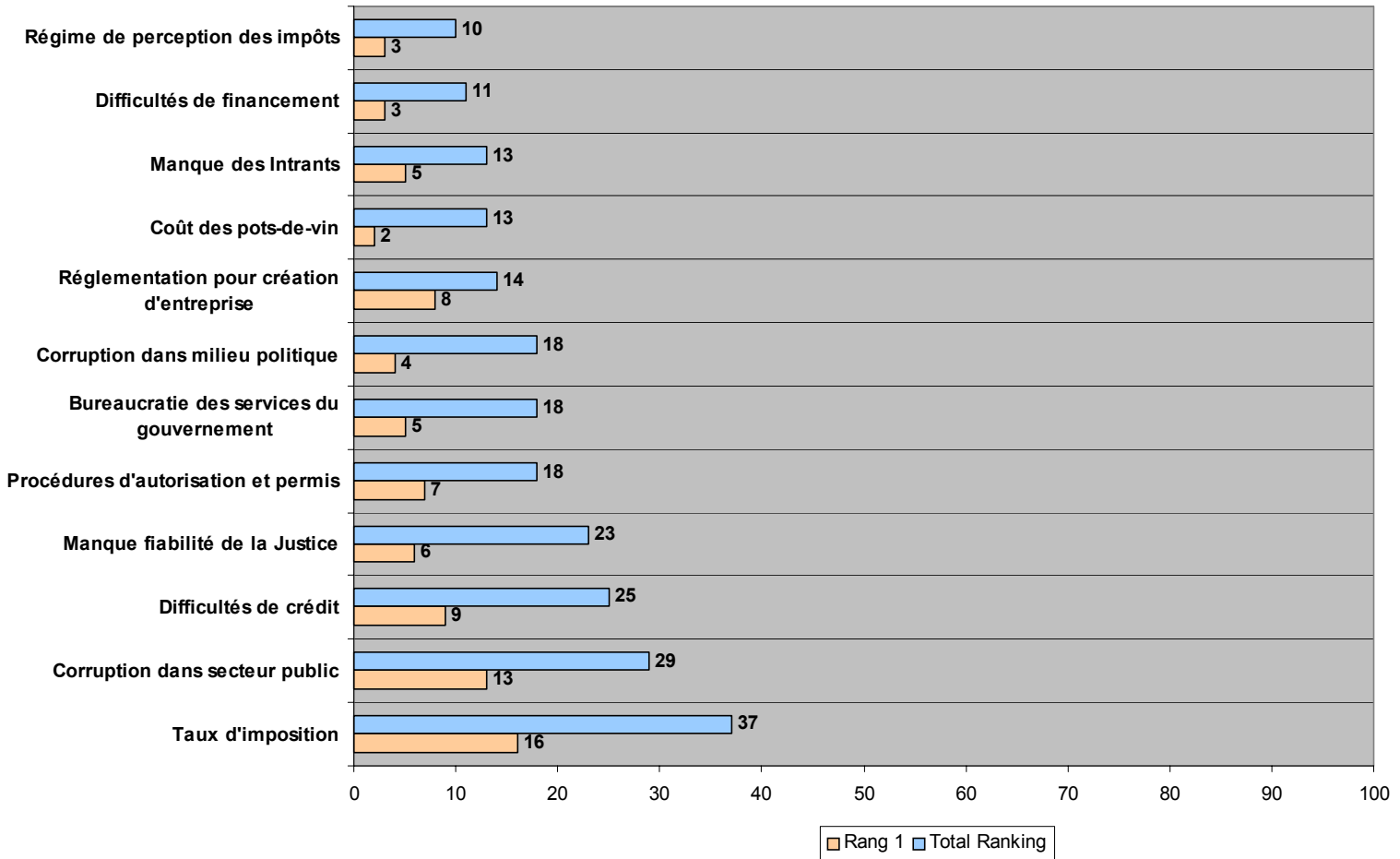
*Q12- Parmi la liste ci dessous à quels obstacles on devrait accorder le plus d'attention ? classez les trois obstacles par ordre d'importance.*

Cette question confirme les premiers résultats observés sur les obstacles et classe les taux d'imposition et la corruption dans le secteur public dans les premiers rangs .

En effet, la majorité des agents économiques pensent qu'on devrait accorder le plus d'attention à ces deux obstacles en premier lieu afin de pouvoir contribuer au développement des entreprises marocaines.

On observe qu'une seule différence significative entre le secteur formel et l'informel. Pour ces derniers, l'obstacle classé au 1<sup>er</sup> rang et pour lequel on devrait apporter le plus d'attention est celui des difficultés que peuvent rencontrer les entrepreneurs pour obtenir un crédit.

### CLASSEMENT DES FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



*Q13- Quel pourcentage de votre chiffre d'affaire annuel seriez vous prêt à attribuer pour éliminer l'obstacle le plus important ?*

Plus de 5 personnes sur 10 (54 %) des personnes opérant dans le secteur formel sont prêtes à participer à l'élimination des obstacles qui entravent le développement des entreprises au Maroc, en attribuant un pourcentage de leur chiffre d'affaires .

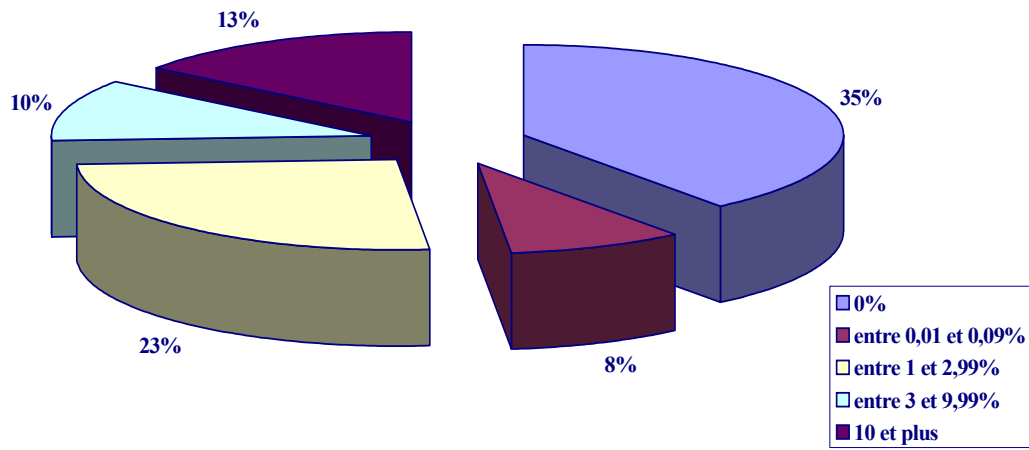
Un peu moins d'un quart (23 %) déclare pouvoir consacrer entre 1 et 2.99 % de leur chiffre d'affaires.

Cependant, près de 4 entrepreneurs sur 10 (35 %) pensent que l'élimination de ces obstacles ne peut se faire avec une participation matérielle et déclarent qu'ils ne sont pas prêts à attribuer aucun pourcentage.

Cette question n'était pas posée aux entrepreneurs informelles.

NIVEAU D'ENGAGEMENT POUR LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

BASE FORMEL = 320 entreprises





#### 4. PERCEPTIONS DES TENDANCES DE LA CORRUPTION

*Q14- Au cours de deux ou trois dernières années estimez vous que la....s'est beaucoup , un peu, n'a pas changée, a légèrement reculé ou beaucoup reculé ?*

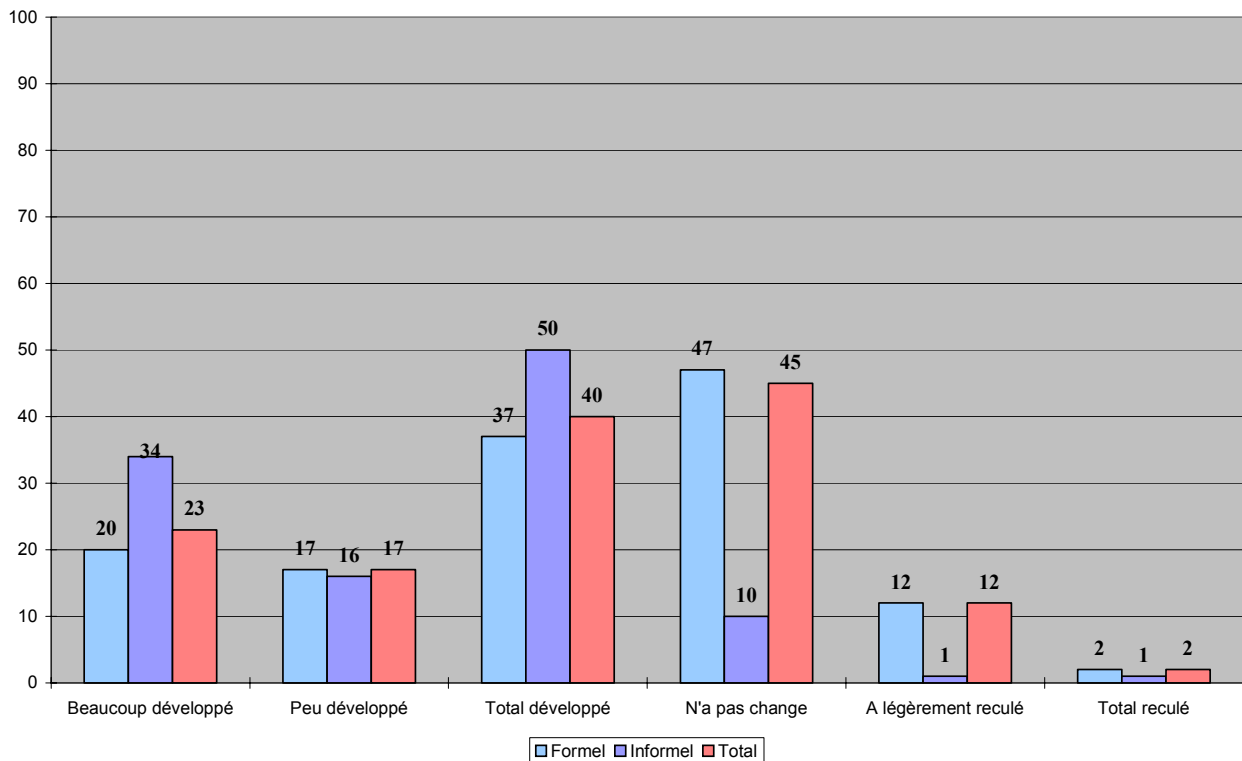
Concernant la grande corruption, c'est à dire celle qui concerne les hauts fonctionnaires de l'Etat ou les hommes politiques , on observe au global que moins de la moitié (45%) des interviewés juge qu'elle n'a pas changé. Cependant, les acteurs du secteur informel sont beaucoup plus nombreux que dans le formel a déclaré qu'elle s'est beaucoup développée (34% versus 20%), on notera aussi que seulement 14% considèrent qu'il y a eu au cours de ces deux ou trois dernières années un léger (12%) ou important (2%) recul.

Globalement, 40% de l'échantillon constate une progression de cette pratique.

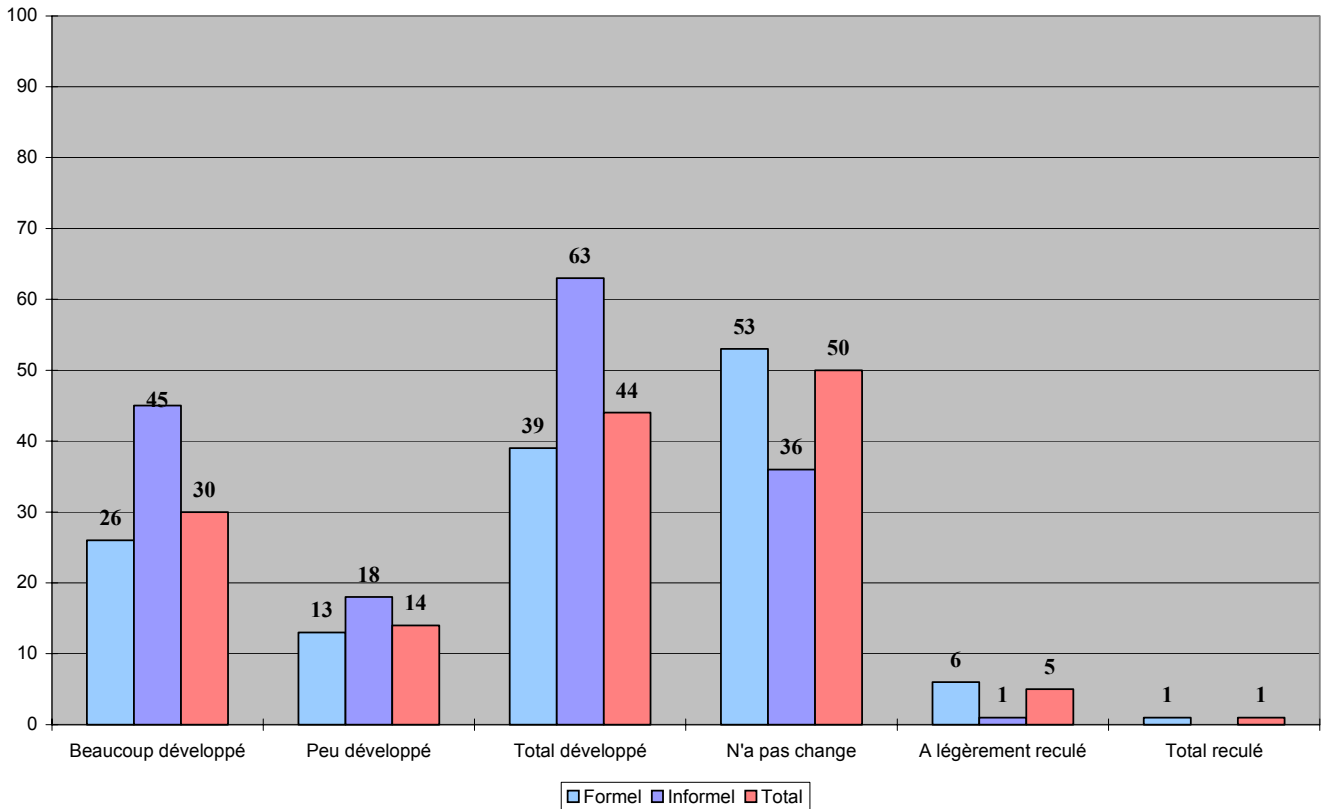
La corruption des petits fonctionnaires de l'Etat ou des représentants politiques locaux est demeurée stable. Pour 50% de la population étudiée, mais les acteurs de l'informel sont nettement moins nombreux à partager cette opinion (36% versus 53%), avec 63% qui optent pour un accroissement des pratiques de la petite corruption contre 39% pour le formel.

Il faut donc constater que les efforts réalisés pour lutter contre la corruption n'ont à ce jour eu que très peu d'effets. Le phénomène, loin d'être continué à se développer pour les entrepreneurs marocains.

#### PERCEPTION DE L'EVOLUTION DE LA GRANDE CORRUPTION



## PERCEPTION DE L'EVOLUTION DE LA PETITE CORRUPTION



## 5. CAUSES DE CORRUPTION CHEZ LES FONCTIONNAIRES

*Q15- Pour chacune des raisons qui peuvent expliquer la plus ou moins grande prédisposition à la corruption des fonctionnaires de l'Etat ou des hommes politiques dites-moi si selon vous c'est une raison très, assez, peu ou pas du tout importante ?*

En général pour la population étudiée, plusieurs facteurs contribuent au développement de la corruption.

Ces facteurs sont d'un **aspect personnel, humain** ainsi que **culturel, réglementaire et économique**.

L'aspect humain contient essentiellement le désir d'amélioration de son niveau de vie qui est la conséquence de l'organisation sociale et plus précisément la politique salariale qui favorise la corruption. Les salaires étant bas, on est sensible à tout ce qui peut améliorer son niveau quotidien.

En effet, plus de 9 personnes sur 10 (92%) pensent que les bas salaires et le désir d'enrichissement sont des raisons très importantes qui poussent les fonctionnaires de l'Etat ou les hommes politiques à ne pas être intègre et à accepter des cadeaux ou de l'argent soit pour vivre, soit pour être plus riche. Cette opinion d'une politique de bas salaires est particulièrement forte dans le secteur de l'informel 99% vs 91%.

De même, l'aspect réglementaire est aussi un facteur très important. Plus de 9 personnes sur 10 (95%) pensent que l'absence de sanction contre ceux qui pratiquent la corruption est une raison qui lui permet de s'étendre et de se généraliser. Plus de 8 personnes sur 10 (88%) reprochent au gouvernement de ne pas se pencher sérieusement sur le problème. D'autres raisons qui relèvent aussi de l'aspect réglementaire telles que le manque de transparence dans les affaires de l'Etat (86%), la pression venant de personnes haut placées (86%), et l'absence de règles et de normes de conduite claires (82%) sont des éléments qui favorisent le manque d'intégrité. Nous observons que de différences significatives entre le secteur formel et informel.

Pour 84% de la population ciblée, les gens ont intégré la corruption comme une norme de conduite une sorte de conformisme qui est pour 78% des interviewés une raison favorable à son développement puisque tout le monde le fait.

Cette corruption érigée comme une norme de conduite rend la lutte contre la corruption difficile car elle est de fait très banalisée et elle est un des modes de fonctionnement du pays. Mais il apparaît clairement qu'une des solutions serait la mise en place de sanctions dissuasives.

Classement par ordre d'importance des raisons qui expliquent le plus la prédisposition des fonctionnaires et des hommes politiques.:

	Très important		Assez Important		Total important
	Formel	Informel	Formel	Informel	
L'éducation	100%	100%			100%
L'absence de sanction contre ceux qui pratiquent la corruption	70%	74%	25%	21%	95%
Par désir d'enrichissement	75%	80%	16%	15%	92%
Les bas salaires	72%	80%	19%	19%	92%
Le gouvernement ne se penche pas sérieusement sur le problème	58%	69%	29%	20%	88%
Pression venant de personnes haut placées	57%	66%	28%	23%	86%
Manque de transparence dans les affaires de l'Etat	56%	53%	31%	28%	86%
Les gens ont intégré la corruption comme une norme de conduite	56%	67%	27%	25%	84%
Il n'existe pas de règles ou de normes de conduites claires	47%	54%	34%	33%	82%
Tout le monde le fait (le conformisme)	46%	59%	32%	21%	78%
Pression venant de personnes apparentées ou d'amis	29%	38%	32%	28%	62%

## 6. ACCEPTABILITE DES COMPORTEMENTS DE CORRUPTION

*Q16 A Supposons qu'une société fait un versement non officiel à un représentant du gouvernement pour qu'il lui accorde un traitement préférentiel lors d'une adjudication de contrat de marché public. Diriez-vous que ce comportement est tout à fait excusable, plutôt excusable, plutôt pas excusable, plutôt pas excusable ou pas du tout excusable dans les cas suivants :*

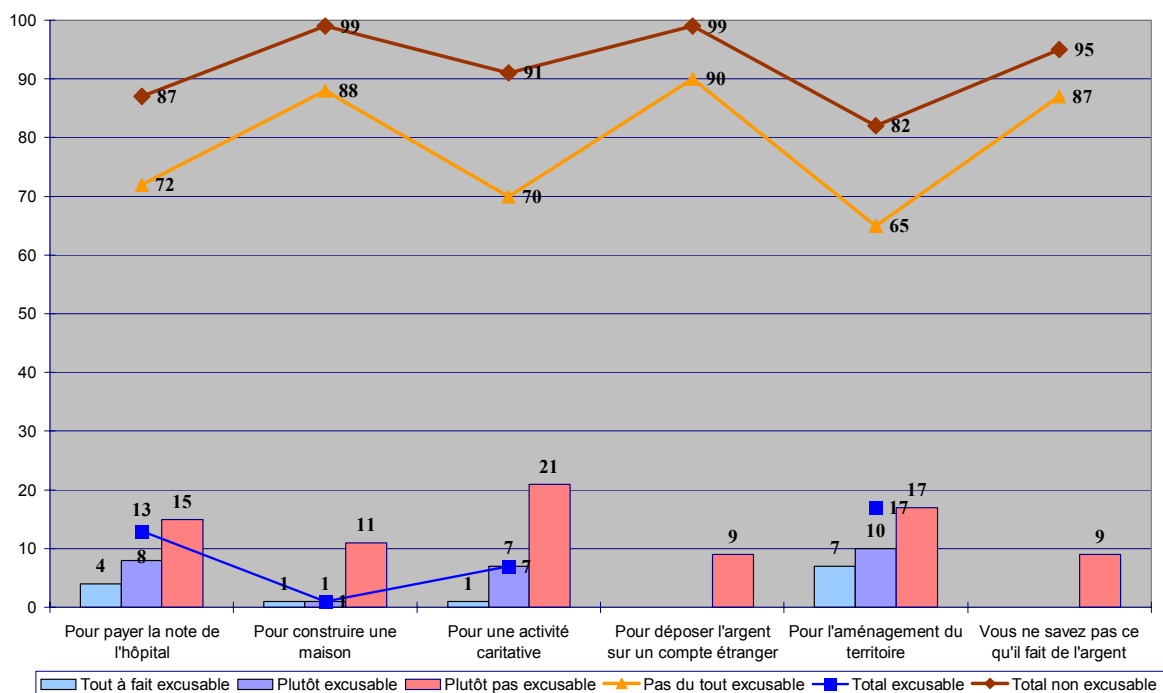
La corruption est une pratique reconnue et banalisée, mais elle n'en est pas moins condamnée notamment lorsque l'individu accepte ou provoque un paiement non officiel pour des raisons purement personnelles même lorsqu'il s'agit de régler une facture d'hôpital pour un proche (87% non excusable)

En effet, même lorsque les sommes perçues sont employées pour la communauté par exemple des œuvres caritatives (91 % total peu ou pas excusable) ou pour l'aménagement du territoire (82 % total peu ou pas excusable) peu d'entrepreneurs excusent le comportement des fonctionnaires corrompus. Les autres raisons plus personnelles sont encore moins des excuses à de tels agissements, notamment si l'individu dépose l'argent ainsi acquis sur un compte à l'étranger.

Cette perception est partagée aussi bien par les acteurs du secteur formel que par ceux de l'informel mais avec quelques nuances. Les entrepreneurs du secteur informel sont moins nombreux à juger peu ou pas excusable la corruption, lorsque le fonctionnaire de l'Etat utilise l'argent ainsi obtenu pour une activité caritative ou sportive (79% vs 94% formel) ou pour l'aménagement du territoire (71% vs 84%)

On peut s'étonner qu'avec une telle condamnation de la corruption celle-ci continue à exister voir à se développer.

### ACCEPTABILITÉ DES COMPORTEMENTS DE CORRUPTION



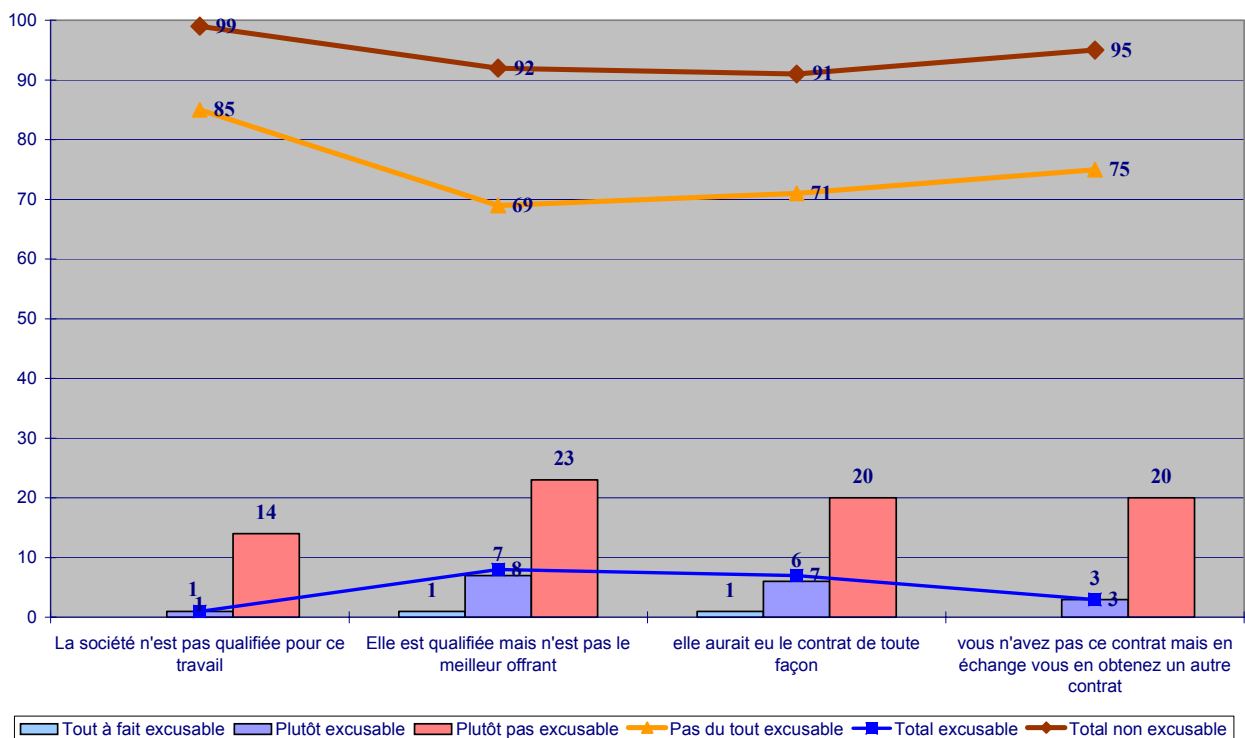
*Q16 B Imaginons qu'un fonctionnaire accorde à la société d'un ami ou d'un parent un contrat de marché public alors que ... pensez-vous que ce comportement est tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout excusable ?*

Quelque soit la situation envisagée, les entrepreneurs marocains jugent qu'aucune situation ne peut justifier et excuser un tel versement, même lorsque la société retenue a tous les atouts pour la réalisation de ce contrat, qu'elle aurait certainement eu nonobstant cette pratique illicite (91 % total non excusable) ou si elle a les capacités pour exécuter le contrat mais n'est pas la mieux disante (92% total non excusable).

De même, les comportements de compensation pour une société qui aurait été évincée (95 % total non excusable), mais à laquelle on attribuerait le prochain contrat ne sont pas des solutions qui amoindrissent les conséquences préjudiciables et condamnables de ces actes de corruption.

Le cas le plus extrême étant l'attribution par corruption d'une société n'ayant pas qualification nécessaire à l'exécution du contrat (99 % total non excusable). On observe aucune différence d'appréciation significative entre le secteur formel et l'informel.

### ACCEPTABILITÉ DES COMPORTEMENTS DE CORRUPTION



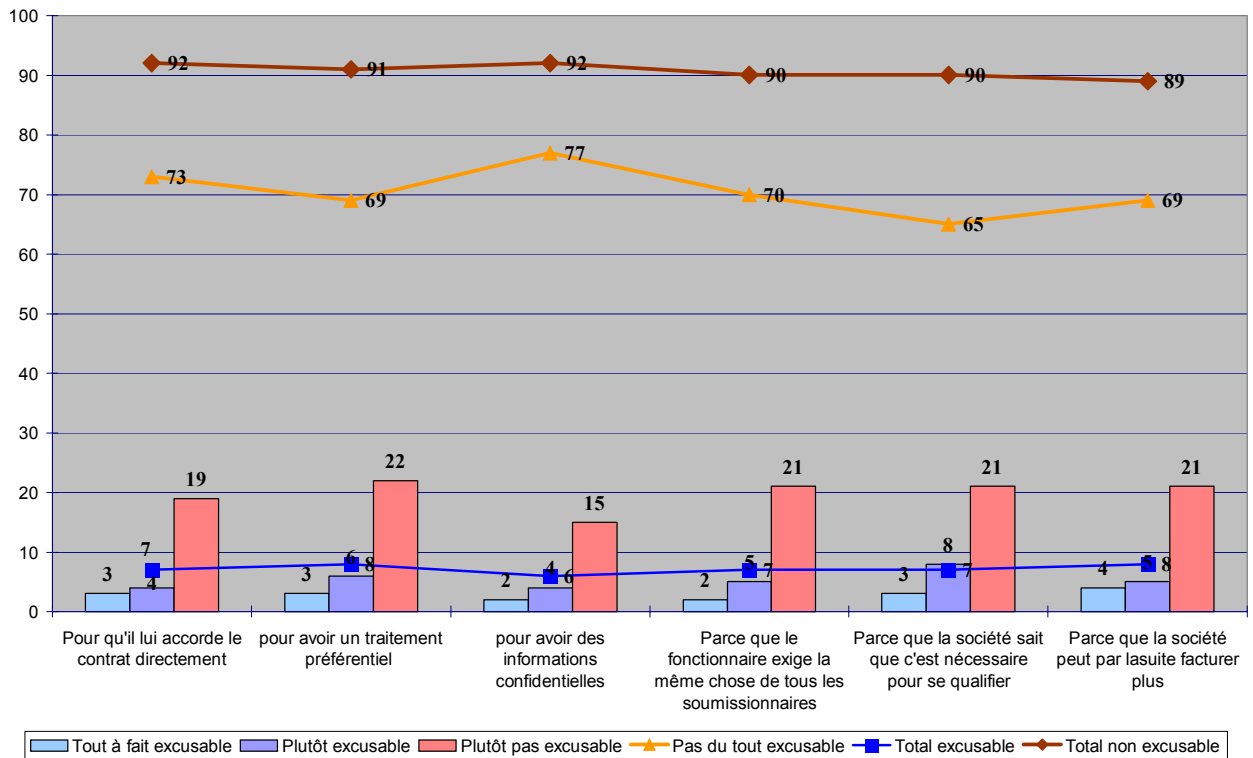
*Q16C Je vais vous présenter des scénarios, vous allez me dire si c'est un comportement tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout excusable. Supposons qu'une société fasse un versement non officiel à un fonctionnaire responsable de l'adjudication du marché public...*

Peut-on excuser les pratiques de versements illicites pour obtenir une faveur ? la réponse est une fois encore négative, quelque soit l'importance du service :

- Obtention du contrat (92%)
- Avoir un traitement préférentiel dans la procédure d'adjudication (91%)
- Obtenir une information confidentielle (92%)

Les entreprises formelles et informelles ont la même opinion.

### ACCEPTABILITE DES COMPORTEMENTS DE CORRUPTION

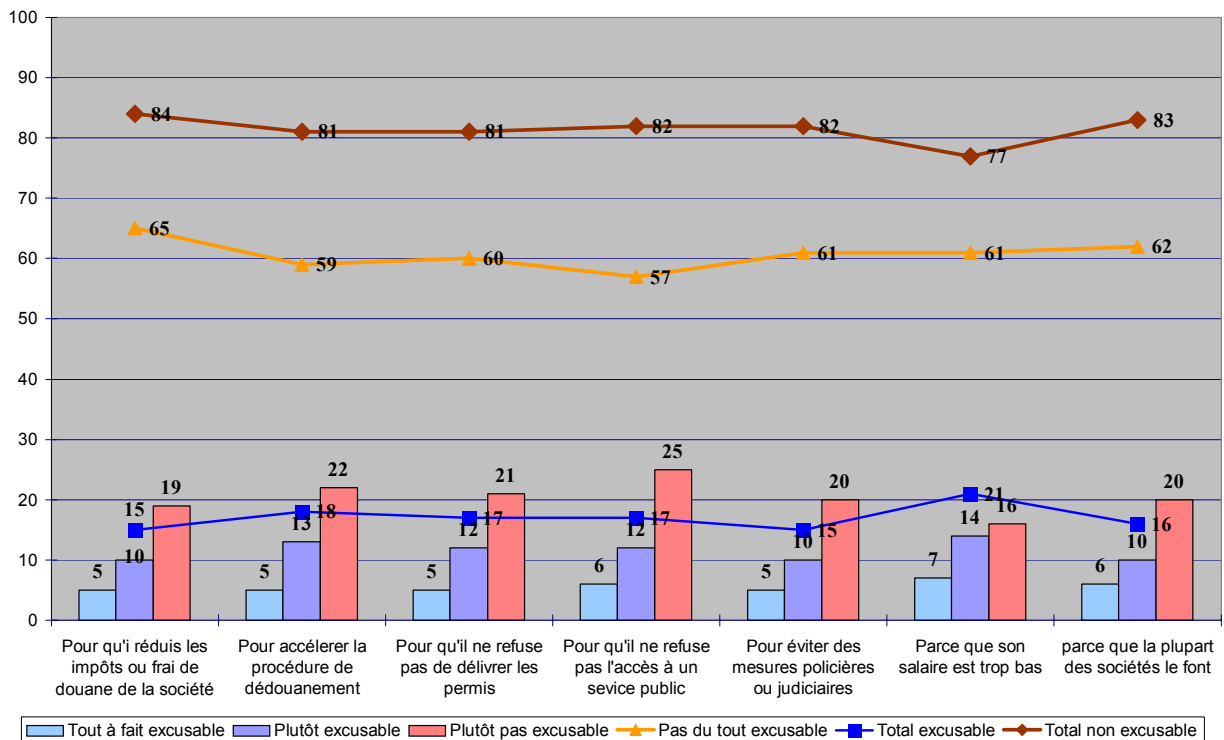


*Q16D Enfin, imaginons qu'une société verse une somme non officielle.....pensez-vous que c'est un comportement tout à fait excusable, plutôt, plutôt pas ou pas du tout excusable ?*

Sur cette question, on observe une sensible tolérance, notamment lorsque la société verse cette somme parce qu'elle sait que le salaire du fonctionnaire n'est pas suffisant pour vivre (21% d'excusable), un peu comme si ce complément de rémunération s'inscrivait pour certains dans une sorte de légalité ou du moins de normalité. De plus, les entreprises qui utilisent les paiements non officiels pour faire avancer les dossiers, ou parce que c'est une pratique courante au Maroc ne sont excusés que par près de 2 personnes sur 10 interrogées.

Il est intéressant de constater que la condamnation de cette procédure est moins forte dans ces hypothèses que pour un représentant de l'état dans certaines circonstances ou lors des adjudications de marché public. Cette question laisse apparaître pour la première fois une forme de tolérance par rapport à la corruption qui est donc intégrée par certains comme un mode de fonctionnement normal dans certaines circonstances. Cette normalisation de la corruption laisse entrevoir les difficultés qu'il y a ou qu'il y aura pour supprimer ces versements non-officiels dans les circonstances évoquées dans cette question, notamment la politique des salaires. On n'observe pas de différences significatives de perception entre le secteur formel et l'informel.

### ACCEPTABILITÉ DES COMPORTEMENTS DE CORRUPTION



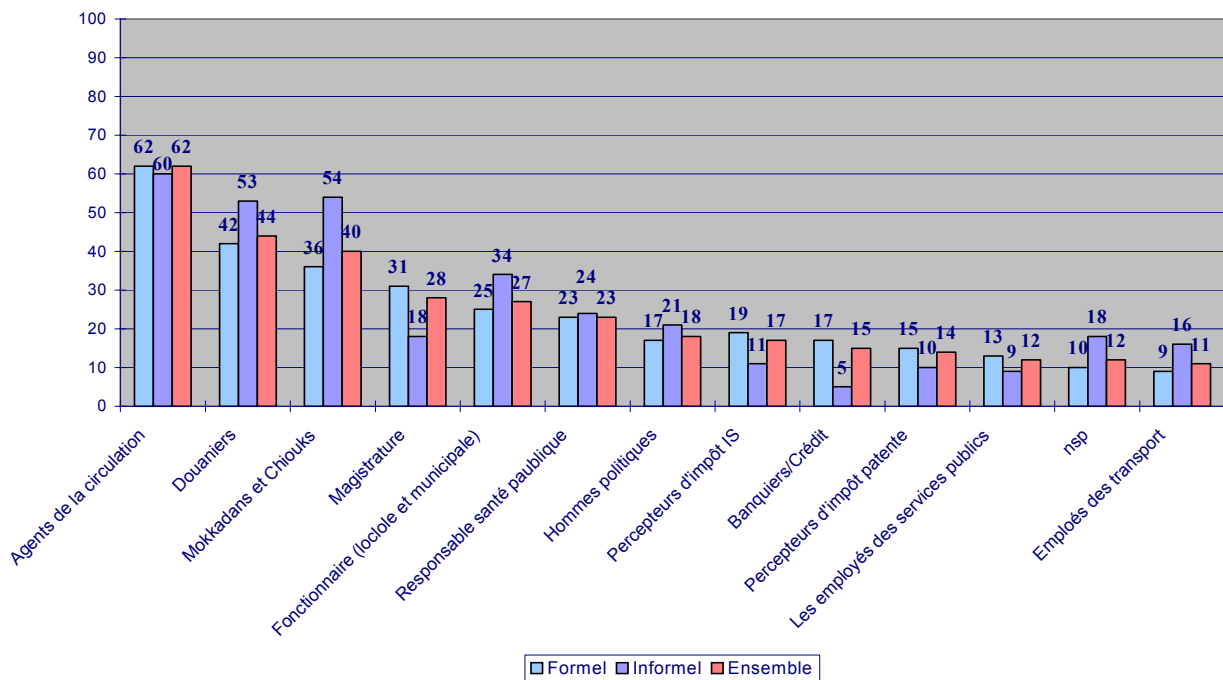
## 7. FREQUENCES PERCUES DE LA CORRUPTION

*Q17 – Pouvez-vous me citer quelques secteurs où la corruption est courante (en spontané)*

Les agents de circulation ont été les plus cités (62%) spontanément comme un secteur où la corruption est courante. On constate aussi la forte présence des douaniers (44%) ainsi que les mokkaddems et les chioukhs (40%). Ce constat est surtout chez les gens du secteur informel (54% vs 36%), cela confirme l'avis des agents économiques sur les causes de corruption concernant les bas salaires et le désir d'enrichissement.

On observe aussi une différence sensible entre les entrepreneurs du formel et l'informel concernant la corruption de la magistrature (31% pour le formel contre 18% dans l'informel)

### FREQUENCE PERCUE DE LA CORRUPTION EN FONCTION DES SECTEURS





*Q18 Pour chacun des secteurs que je vais vous citer, pensez-vous que la corruption y est très courante, courante, rare ou inexistante ?*

Cinq secteurs sont particulièrement corrompus selon les entrepreneurs, il s'agit en ordre décroissant :

- Des agents de la circulation 99 % au global dont 88 % de corruption très courante.
- Les Makkadams et Chioukhs 97 % dont 85 % de pratique très courante.
- Des employés du Ministère des Transports où la corruption est très courante 64%, courante 32 % soit un total de 96 %.
- Des douaniers avec 95 % dont très courante 67 %.
- Des fonctionnaires de l'administration locale et municipale 92 % (très courante 51 %).

Nous observons que par rapport aux secteurs cités spontanément, nous ne retrouvons pas la magistrature dans les secteurs perçus comme ceux où la corruption est très fréquente.

Nous trouvons ensuite entre 80 % et 89 % de corruption fréquente :

- La magistrature 88 % dont 55% très courant
- Les hommes politiques (les élus) 86 % (58 % de très courante)
- Les percepteurs d'impôt IS 82 % (très courante 38 %) et patente 80 % (très courante 37 %)

Le secteur qui aux yeux des entreprises est le moins corrompu obtient 33 %, il s'agit des membres des ONG pour lesquels la corruption ne semble pas être une règle de fonctionnement.

Nous observons que le secteur informel juge que dans certains secteurs, la pratique de la corruption est plus fréquente, c'est notamment le cas pour :

- Les hommes politiques ou élus (93% contre 84 %)
- Les responsables de la santé publique (89% vs 75%)
- Les avocats (84 % vs 68%)
- Les responsables de l'éducation nationale (74% contre 60%)

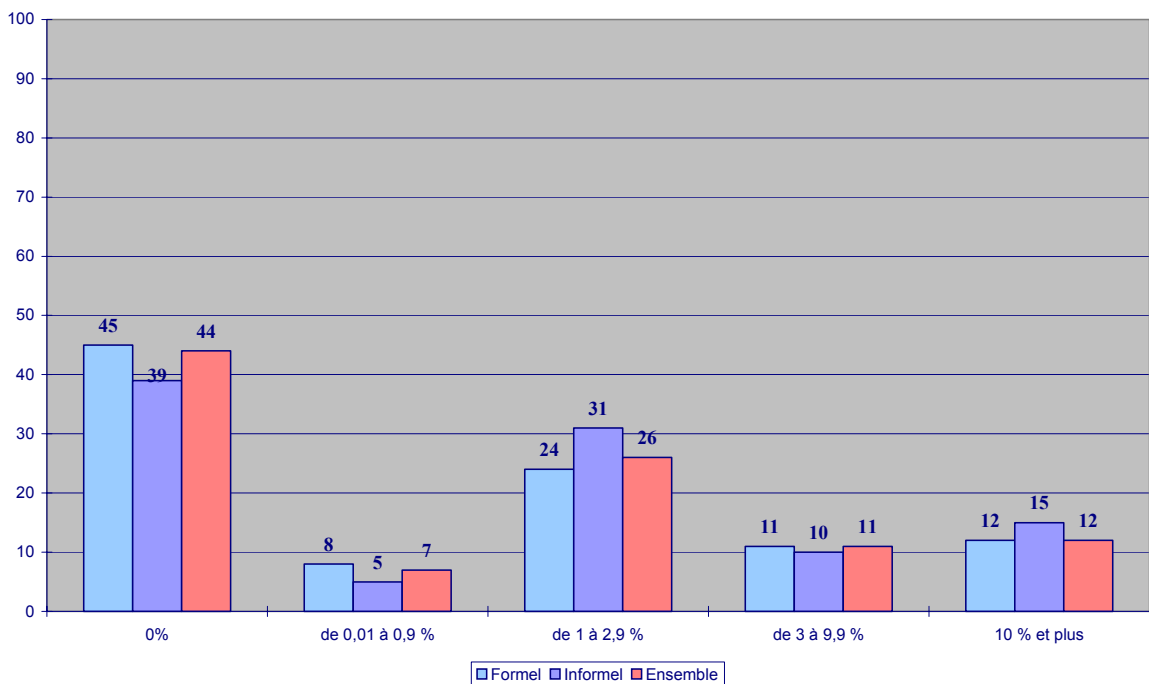
Cette question met en évidence l'omniprésence des pratiques de corruption, l'absence d'intégrité est partout et à tous les échelons, elle fait partie du quotidien de la vie marocaine. Cette généralisation des phénomènes de corruption est grave car elle banalise le phénomène qui risque alors d'être intégré comme une composante de la vie économique.

Cependant, les entreprises marocaines du formel ou de l'informel ne sont pas encore à ce stade, puisque nous l'avons vu, elles n'excusent pas ou peu les pratiques de corruption. Les effets néfastes de la corruption notamment dans le secteur public sont, nous l'avons vu précédemment, considérées comme un des principaux obstacles au développement économique. D'ailleurs, la corruption du secteur public est classée en seconde position des obstacles pour lesquels on devrait accorder le plus d'attention.

*Q19 Quel est le pourcentage de votre chiffre d'affaires annuel que vous seriez prêt à affecter à l'élimination de la corruption ?*

Cependant, plus de 4 entrepreneurs sur 10 (44%) déclarent ne pas vouloir affecter le moindre pourcentage de leur chiffre d'affaire à l'élimination de la corruption, mais reste 56 % qui sont prêts à faire des efforts plus ou moins importants.

#### DEGRE D'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION



## **8. CONTACTS, FREQUENCES ET COUT DE LA CORRUPTION**

Pour cette partie fort dense, nous optons pour une analyse horizontale par institution.

### ➤ **Le registre du commerce :**

Seules, les entreprises du secteur formel étaient interrogées sur leurs relations avec le registre du commerce. Le 1/3 des entrepreneurs déclare avoir eu des contacts avec cette institution courant 2000. La fréquence de ces contacts est assez faible, une fois par an pour plus de la moitié (52 %) ou de 2 à 4 fois par an pour plus d'un quart (27%). La corruption lors de ces contacts est relativement peu importante de 7 %.

Les entreprises ayant effectué un versement non officiel justifie leur acte par le besoin d'accéder à un service public (40%), éviter des ennuis (33%) et obtenir une faveur (27 %).

Les entreprises qui ont versé de l'argent supposent qu'il s'agit de pratique courante (53%) et même très courante (20 %). Le montant moyen de ces versements est de 2660 dirhams.

### ➤ **L'office des changes :**

Cette question était aussi spécifique au secteur formel. Les contacts pour l'année 2000 concerne 32 % des entreprises interrogées. Le nombre de contacts est assez fréquent une à deux fois par mois pour 32 % des entreprises concernées, et plus de 25 fois par an pour 28 %.

Les motifs de versement sont pour plus d'un tiers pour s'éviter des ennuis ou pour obtenir une faveur, puis pour avoir accès à un service public.

Très peu d'entreprises (11%) déclarent avoir versé des paiements non officiels et la valeur moyenne en est de 2550 dirhams. Plus des trois quarts (77 %) des personnes ayant effectuées ces versements pensent qu'ils ont très (27 %) courant ou courant (55%).

### ➤ **Le fisc Patente :**

Le fisc est beaucoup plus présent avec 83 % des entreprises qui déclarent avoir eu des contacts courant 2000. Cependant ces contacts sont le plus souvent peu fréquents avec 56 % une fois par an et 23 % deux à trois fois par an. Pour 88 % des entreprises ayant eu une relation avec le fisc (patente), il n'y a pas eu de versements illicites. Les entreprises qui ont versé de l'argent l'ont fait pour près de la moitié (46 %) pour éviter des ennuis ou obtenir quelque chose et ceux d'autant plus facilement qu'elles perçoivent cela comme une pratique très courante (48 %) ou courante (35 %). Le montant moyen en dirhams est de 65 900.

### ➤ **Le fisc IS :**

Comme pour la patente, les entreprises du secteur formel sont nombreuses (86%) à avoir eu des relations concernant les impôts sur les sociétés.. La relation avec le fisc IS n'est pas très intense une fois par an (25%) ou 2 à 4 fois par an (54 %). Et la corruption est semble-t-il peu développée car seulement 11% ont au cours de ces contacts versé une somme non officielle.

Une fois encore, ces versements sont faits pour éviter des ennuis (43%) et obtenir une faveur (33 %). Ils apparaissent pour ceux qui les pratiquent comme très courant (47 %) ou courant (40 %) et leur valeur moyenne est de 105 700 dirhams.

➤ **Licences d'importation / d'exportation :**

Deux entreprises sur dix (21%) ont eu à faire avec cette institution, et plus de la moitié (57 %) a eu plus de 10 contacts dans l'année. Parmi elles, un peu plus d'un tiers (37%) déclarent avoir versé de l'argent principalement pour obtenir une faveur (44%), ou éviter des ennuis (36 %) et enfin simplement avoir accès à un service public (20 %). Pour les corrupteurs, c'est une pratique très (80%) ou assez courante (20 %). La moyenne globale des versements est de 13.900 dirhams.

➤ **L'agence nationale pour l'emploi :**

Des contacts assez rares, qui concernent seulement 15 % du formel et qui occasionnent peu de corruption avec seulement 5 entreprises qui ont fait des versements non officiels.

➤ **L'inspection du travail :**

Cette question du secteur formel met en évidence une faible relation entre les entreprises et l'inspection du travail (23 %) et avec une fréquence qui se situe surtout entre une fois par an (23%) et 2 à 4 fois par an (50%). Seulement, 19% de ces entreprises ont effectué un versement surtout pour s'éviter des ennuis (86%). Pour ceux qui ont effectué un versement ils perçoivent cette pratique comme courante (50 %) ou très courante (33%).

➤ **L'inspection de la sécurité sociale :**

Comme pour l'inspection du travail, 23 % des entreprises du formel ont eu des relations pour l'année 2000 avec cette institution, le plus souvent entre 1 et 4 fois (58%). Parmi elles, les entreprises qui ont versé de l'argent sont très peu nombreuses 11%.

➤ **La douane :**

Ce service concernait aussi bien le secteur formel que l'informel. Au global des 400 interviews, 28 % déclarent avoir eu des contact avec la douane en 2000, mais seulement 14 % pour l'informel contre 31 % dans le secteur formel.

La fréquence des relations avec les douanes pour le formel est de plus de 10 fois par an 67 % et 45 % dans l'informel.

La pratique des versements non officiels y est nettement plus courante que dans les secteurs que nous avons étudié jusqu'à présent 65 % au global. (62% pour le formel et 100 % sur l'informel). Fort logiquement, le nombre des entreprises qui ont eu des contacts et qui ont payé étant plus nombreux, elles perçoivent cette pratique comme courante 18 % et même très courante 68 %.

La moyenne des sommes versées est de 13.888 dirhams.

➤ **La police de la circulation :**

Les contacts sont ici beaucoup plus fréquents puisqu'ils concernent 69 % de l'échantillon global et le nombre de contacts est élevé avec la moitié (52%) des entreprises concernées qui déclarent avoir des relations avec la police de la circulation plus de 25 fois par an.

C'est le secteur où la corruption est vraiment la plus importante avec 81% de versements pour ceux qui ont eu des contacts. Ce comportement se justifie essentiellement par leur volonté d'éviter des ennuis (97%). Le montant global des versements pour l'année 2000 est de 2412 dirhams.

➤ **Les officiers de l'état civil :**

Un peu moins d'un quart (24 %) des entreprises ont eu des relations avec cette institution. Le nombre approximatif de contact est pour 50 % inférieur ou égal à 4 fois par an, notons cependant que 28 % déclarent plus de 25 contacts annuels.

Concernant , le paiement de sommes non officielles plus d'un tiers (36%) déclarent en avoir effectué principalement pour avoir accès à un service public (48%), ou obtenir une faveur (30 %) ainsi que pour ne pas avoir d'ennui (22%). Ces pratiques sont perçues comme très courantes (70%) ou courantes (19%), la moyenne des montants ainsi versés est assez faible 511 dirhams.

➤ **Le bureau d'immatriculation et d'inspection des véhicules :**

Seulement, 15 % des entreprises ont côtoyé ce service pour l'année 2000, le plus souvent une seule fois (52%) ou 2 à 4 fois dans l'année (28 %). La pratique des paiements non officiels est de 37 % pour les entreprises qui ont eu un contact. Le principal motif de versement est lié à la volonté d'éviter des ennuis (55 %) puis pour 18 % aussi bien d'accéder à un service public que d'obtenir une faveur. La régularité de ces comportements sont jugés très courants (36%) ou occasionnels 36 % et courants par 27 %. Cette corruption en terme de montant global moyen représente une valeur de 1.520 dirhams.

➤ **Le cadastre :**

Très peu d'entrepreneurs déclarent avoir eu des contacts avec le cadastre 8 %. Les versements occultes sont de 22 %. La faiblesse du nombre d'entreprises concernées ne permet pas un traitement statistiquement fiable des autres informations fournies dans l'annexe des tableaux de résultats.

➤ **Le bureau des licences pour marchands dans les rues et marchés :**

Très peu d'entrepreneurs du secteur formel sont concernés par ce sujet (6%) alors que 21 % de l'informel a eu de contacts. Les versements occultes représentent 39 %. La faiblesse du

nombre d'entreprises concernées ne permet pas un traitement statistiquement fiable des autres informations fournies dans l'annexe des tableaux de résultats.

➤ **Agence de l'eau et de l'électricité :**

C'est un domaine où les contacts sont beaucoup plus fréquents 78 % mais avec une nette différence entre le formel (83%) et l'informel (59%). Le nombre de contacts est principalement de 10 à 12 fois par an (72%) et correspond à la périodicité des relevés et de la facturations de ces services. Très peu des entreprises concernées ont donné de l'argent 8 %. Le faible taux de corruption nous impose de ne pas commenter la suite des résultats.

➤ **Agence urbaine :**

Pour ce type de service, les contacts au cours d'une année sont faibles (10 %), mais sur les 40 entreprises ayant eu des relations avec l'agence urbaine, 19 déclarent avoir dû faire un versement.

➤ **Les services des travaux publics :**

Pour ces services le niveau relationnel se situe à hauteur de 15 % de notre échantillon avec une assez grande diversité dans la fréquence et une corruption rencontrée par un quart (26%) des entreprises ayant eu des relations avec les services de travaux publics. A titre indicatif, on peut dire que le principal motif des versements est lié à l'accès sibilite du service public (54%). Cette pratique est perçue comme très courante (31%) mais surtout courante (62%).

➤ **Le bureau d'hygiène :**

A peu près un quart (27 %) des entreprises ont eu au moins un contact avec le bureau d'hygiène pour lequel les versements non officiels sont faibles 12 % (soit 13 interviews).

➤ **Les banques nationales et les sociétés de crédit :**

Pour les entreprises notamment du secteur formel, le domaine de la finance et de l'argent occasionne un relationnel plus important avec ce type d'organisme (72 %), les liens avec l'informel sont moins prégnants (40%). La fréquence de ces contacts est assez élevé car les rencontre sont pour 50 % plus de 25 fois par an. Malgré l'importance de ces relations, il semble que les versements occultes sont quasi inexistantes (8%). On verse de l'argent pour obtenir une faveur (85 %).

➤ **Les élus politiques :**

Faute de contacts importants avec les élus politiques (10%) nous n'avons que peu d'entreprises qui peuvent parler de corruption (11 au total).

➤ **Les tribunaux :**

Un peu plus d'une entreprise sur dix (14%) a eu à faire avec la justice mais avec peu de régularité de contacts. Cependant dans 41 % des cas, ces entreprises ont payé le plus souvent pour obtenir une faveur (39%) et éviter des ennuis (35%). Ces pratiques sont très (29%) ou courante (25%).

➤ **L'administration locale et municipale :**

Presque 3 entreprises sur 10 (28%) déclarent des contacts avec ces institutions. Nous observons une grande hétérogénéité de fréquences. Mais surtout un taux de corruption de 42 % qui est basé sur le fait d'avoir simplement accès à ce service public dans 77% des cas. Au niveau locale et municipale les entreprises qui paient ont le sentiment que c'est un comportement très courant (51%) ou courant (32%) . En moyenne, la valeur globale de ces versements est de 1052 dirhams.

➤ **Les Médias :**

On observe une grande distanciation entre le monde de l'activité économique et celui des médias avec 9 % de contacts. Une fois encore les entreprises concernées par la corruption sont trop peu nombreuses pour être analysées.

➤ **Tableau récapitulatif de la prévalence**

$$\text{Taux prégnance} = \frac{\text{Nombre de personnes ayant effectuées un versement}}{\text{Nombre de personnes ayant eu un contact avec l'institution}}$$

Nom de l'institution	Formel		Informel		Ensemble	
	Nombre de pers ayant 1 contact	Taux de prégnance %	Nombre de pers ayant 1 contact	Taux de prégnance %	Nombre de pers ayant 1 contact	Taux de prégnance %
Le registre du commerce	219	7	-	-	-	-
L'office des changes	102	11				
Le fisc Patente	266	12				
Le fisc IS	275	11				
Licences d'import/ Export	67	37				
L'agence nationale pour l'emploi	48	10				
L'inspection du travail	74	19				
L'inspection de la sécurité sociale	74	15				
La douane	99	62	11	100	110	65
Forces Armées	3	33	-	-	-	-
Contrôle Municipale	43	44	4	50	47	45
La police de la circulation	220	80	57	84	277	81
Les officiers de l'état civil	74	36	21	57	95	41
Le bureau d'immatriculation et d'inspection des véhicules	54	35	6	50	60	37
Le cadastre	30	20	2	50	32	22
Le bureau des licences pour marchands dans les rues et marchés	19	26	17	53	36	39
Agence de l'eau et de l'électricité	265	7	47	13	312	8
Agence urbaine	32	47	8	50	40	48
Les services des travaux publics	48	27	10	20	58	26
Le bureau d'hygiène	83	10	25	20	108	12
Les banques nationales et les sociétés de crédit	230	8	31	3	261	8
Les élus politiques	29	31	9	22	38	29
Les tribunaux	46	41	10	40	56	41
L'administration locale et municipale	81	38	30	53	111	42
Les Médias	36	8	1	-	37	8



On constate que certains secteurs sont très imprégnés par la corruption qu'elle soit petite ou grande. La police de la circulation est indéniablement la plus touchée (81%), le fait de verser une somme d'argent pour éviter par exemple une amende prive l'économie d'une source de revenu certainement non négligeable.

Cette pratique sera difficile à endiguer car les policiers s'assurent ainsi un meilleur train de vie que celui que leur salaire leur permettrait d'avoir. La disparition de cette pratique aurait aussi à n'en pas douter des conséquences bénéfiques sur la sécurité routière.

La douane semble toujours être affectée par la corruption avec un taux de prégnance de 65%, ce qui est d'autant plus surprenant que ce secteur a fait l'objet d'une normalisation mais les mesures adoptées ne sont, semble-t-il, pas suffisamment dissuasives.

En troisième rang des institutions corrompues, nous trouvons les agences urbaines (48%) puis le contrôle municipal (45%), les administrations locales et municipales (42%), le secteur de l'informel par son existence même favorise une corruption importante dans certains secteurs comme les bureaux des licences des marchands de rue et marché (53% contre 26% de taux de prégnance dans le formel) et l'administration locale et municipale (53% contre 38%).

## **9. MOTIFS PERCUS DES PRATIQUES DE CORRUPTION**

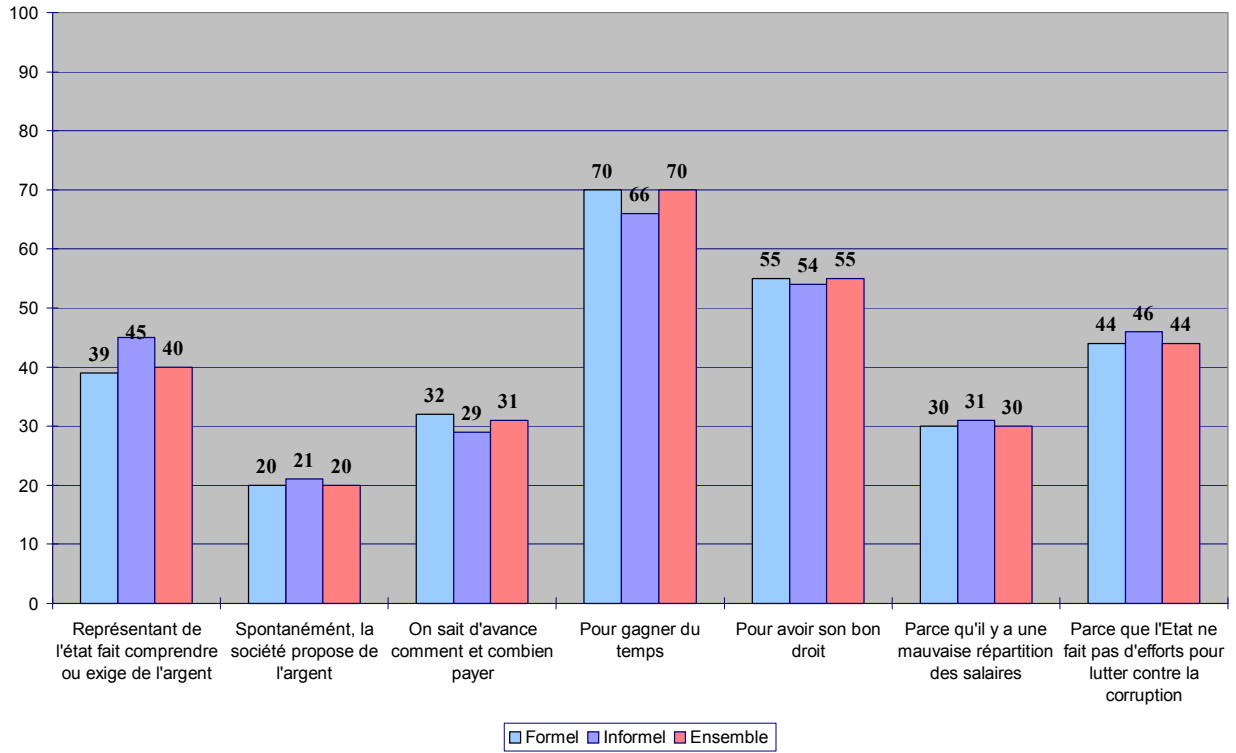
*Q26 Selon vous, pour quelles raisons ces paiements non officiels interviennent-ils ?*

La complexité des démarches et la bureaucratie des services du gouvernement qui nous l'avons vu précédemment sont des obstacles importants au développement économique des entreprises au Maroc, peuvent ainsi être minimisées en terme de délais et facilités pour 70 % des entreprises interrogées. Mais, ces paiements interviennent aussi pour la moitié des acteurs économiques (55%) simplement pour avoir son droit, d'ailleurs le cas échéant le représentant de l'état le fait comprendre ou l'exige (40%). Face à cette situation, on a aussi fortement le sentiment que le gouvernement est relativement (44%) passif pour combattre ces pratiques, qui sont souvent liées aux faibles salaires de ses représentants (30%), mais aussi à l'attitude des demandeurs qui pensent savoir comment et combien il faut donner (31 %) et qui corrompent spontanément les institutions (20%).

On est face à une double démarche de la part du fonctionnaire qui est soit active soit passive. Dans la seconde hypothèse, les entreprises considèrent la corruption comme une règle de conduite. La lutte contre la corruption passe certes par une volonté affichée et des réformes mais aussi par l'éducation et le changement des mentalités.

Cette lutte contre la corruption est d'autant plus difficile que l'entreprise pense qu'elle permet toujours ou fréquemment (46%) d'obtenir le service, la faveur ou de trouver une solution au problème objet de la démarche que l'on exerce une activité officielle ou non officielle, les facteurs générateurs de la corruption sont identiques. Les motifs expliquant la corruption montre bien que ce phénomène social global trouve ses fondements dans la structure même du pays face à la lourdeur technocratique, en l'absence d'un Etat de droit par le laxisme de l'Etat pour résoudre ce problème et d'une réelle politique salariale, le tout renforcé par la volonté des entrepreneurs de ne pas s'enliser dans les méandres bureaucratiques qui font perdre un temps précieux.

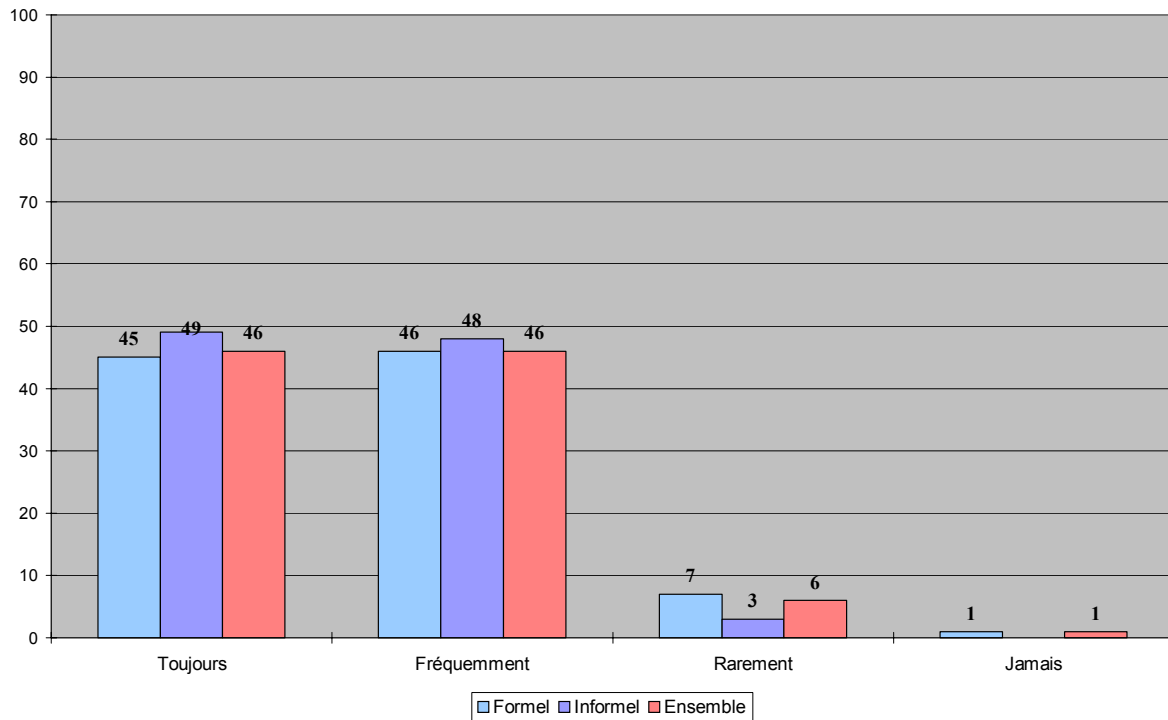
## PERCEPTION DES MOTIFS DE CORRUPTION



## 10. LA CORRUPTION : MOYEN EFFICACE POUR RESOUDRE SON PROBLEME

Clairement, la corruption se caractérise par sa très grande efficacité pour trouver des solutions puisque dans 92% des cas elle résoud toujours (46%) ou fréquemment (46%) les choses.

### PERCEPTION DE L'EFFICACITE DE LA CORRUPTION



## 11. LA CORRUPTION DANS LA POLITIQUE

### ➤ Les motifs d'engagement politique

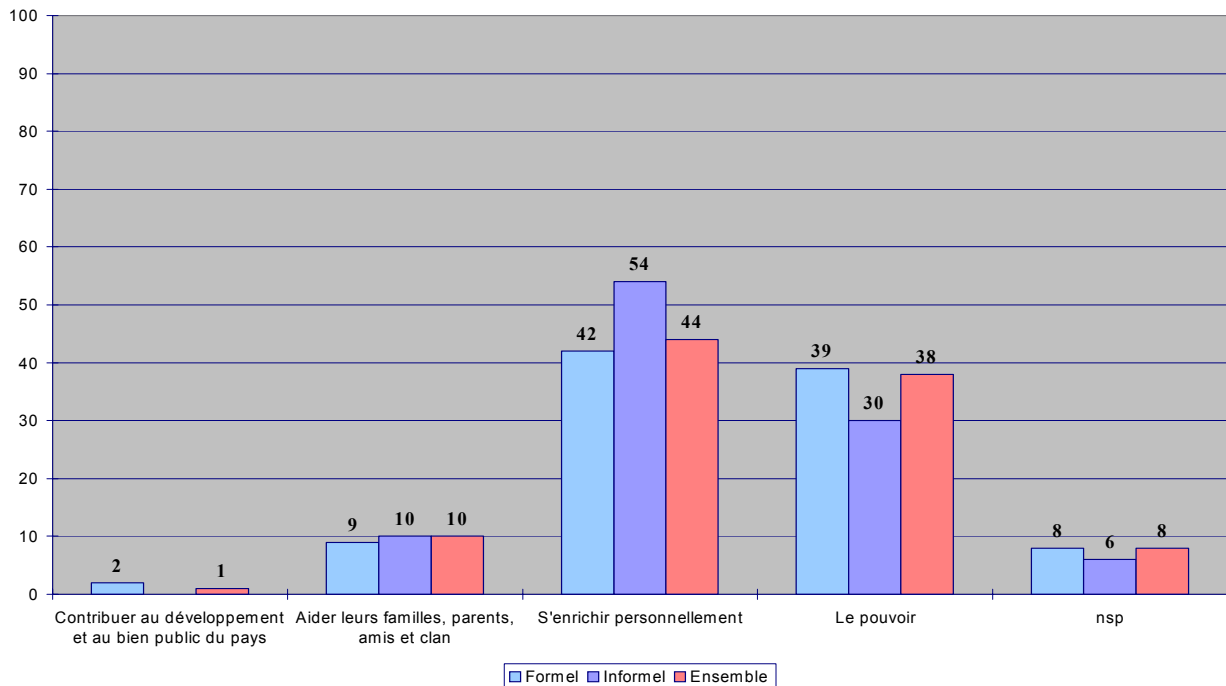
*Q28 A votre avis, pourquoi les gens adhèrent-ils aux partis et se présentent aux élections ?*

L'opinion des entrepreneurs marocains sur les motivations profondes des hommes politiques est sans ambiguïté. On entre en politique pour des considérations personnelles comme l'enrichissement ( 44%) et le pouvoir (38 %).

L'intérêt et le développement du pays ne sont pas dans les préoccupations de ceux qui gèrent le Royaume sauf pour 1 % de l'échantillon. Et ceux même si nous avons vu que très peu d'entrepreneurs déclaraient avoir fait des versements non officiels à des élus. Cette contradiction apparente apparaît aussi dans la fréquence de ce genre de versement avec 42% de toujours et 38% de fréquemment.

Nous n'observons pas de différences significatives entre le formel et l'informel.

### PERCEPTION DES MOTIFS D'ENGAGEMENT POLITIQUE



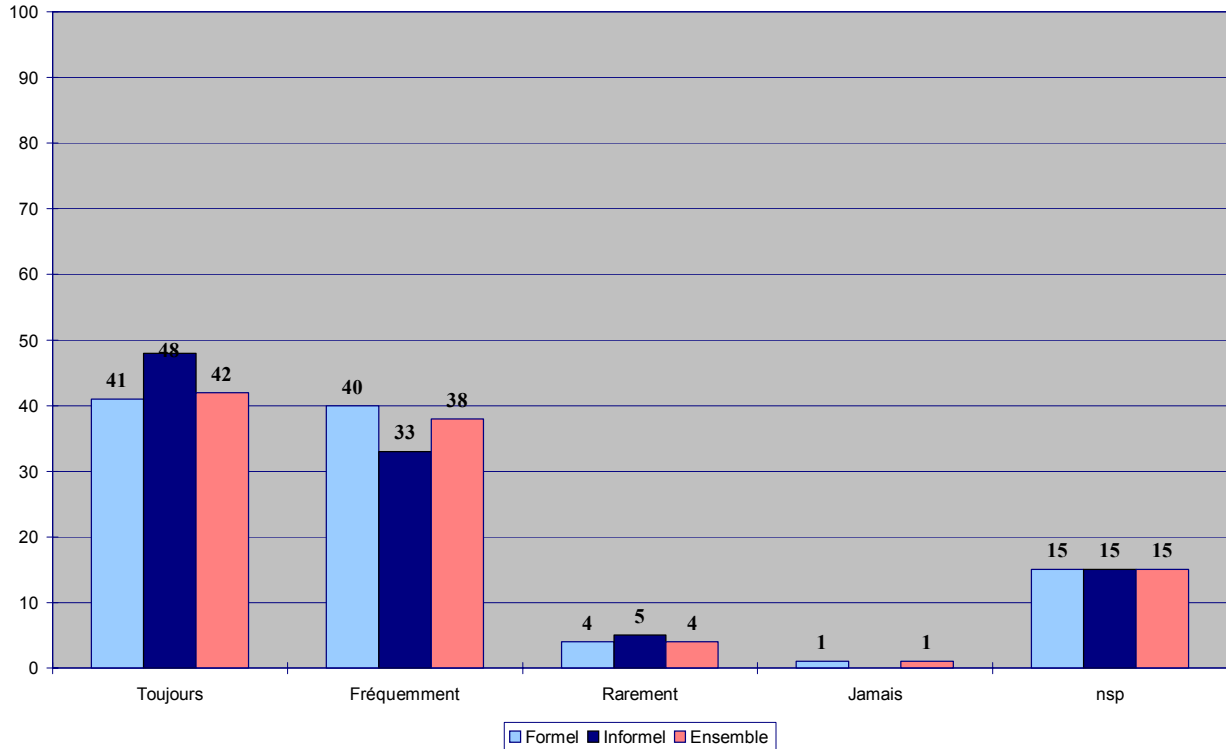
### ➤ Fréquence perçue de la corruption des partis politiques

*Q29 Pensez-vous que les partis politiques et les candidats reçoivent des contributions non déclarées en contrepartie de traitements préférentiels ou de faveurs ?*

On ne verse pas d'argent aux partis ou aux candidats mais on pense que c'est une pratique très présente dans le fonctionnement de la vie politique du pays, mais on n'y participe pas. Il est

finalement difficile de mesurer l'ampleur du phénomène, est-elle rumeur ou pratique courante ?

### FREQUENCE PERCUE DE LA CORRUPTION POLITIQUE



Sommes-nous en présence d'un phénomène d'amnésie générale ? Puisque rappelons que, seulement 7 % des acteurs économiques interviewés ont déjà reçu une demande de contribution d'un parti politique ou d'un candidat. Tous parlent de pratique courante mais peu nombreux pour ceux qui avouent avoir fait l'objet de ce type de demande. Attitude logique puisque dans l'ensemble, on condamne la corruption et on ne l'excuse pas ou très peu. Dans ces conditions, un individu ne peut reconnaître son manque de citoyenneté par la participation active à ce fléau de l'économie marocaine.

En terme de fréquences les 27 sociétés qui ont fait l'objet de demandes minimisent cette pratique puisque 15 déclarent avoir eu rarement ce problème, 7 fréquemment et seulement 4 très fréquemment.

Parmi elles, 12 déclarent ne jamais avoir versé et 15 refusent de répondre à cette question.

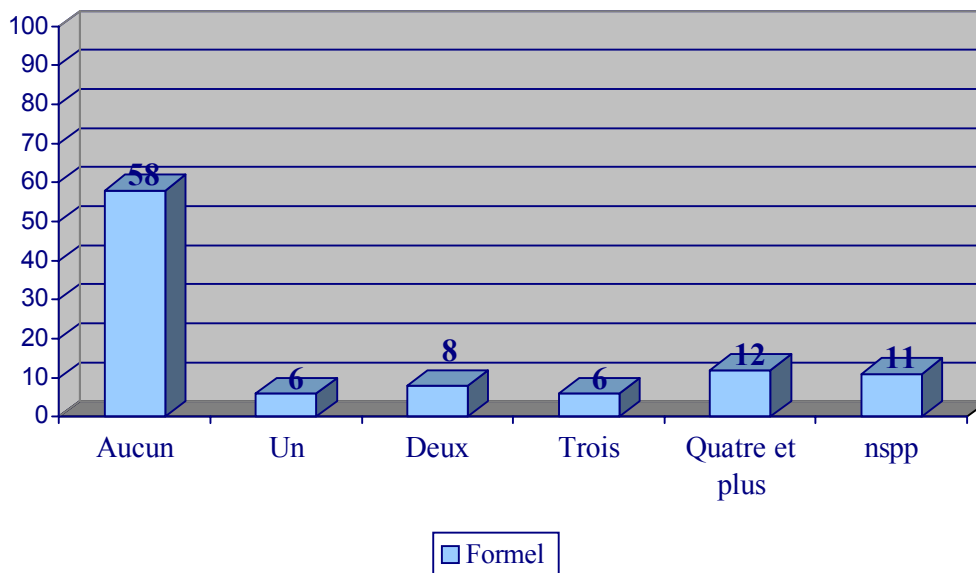
## 12. LES ENTREPRISES FORMELLES ET LES MARCHES PUBLICS

### ➤ Participation à des appels d'offre publique

*Q33 Au cours des deux dernières années ,à combien de procédures d'appels d'offre publics votre société a-t-elle participé ?*

Le nombre d'entreprises ayant répondu au moins à un appel d'offre public est assez important avec 32 % de l'échantillon. Cependant, pour la plus part des entreprises la participation à ce type de procédure est exceptionnelle avec seulement 12% qui déclarent quatre participations ou plus en deux ans.

**PARTICIPATION DES ENTREPRISES AUX APPELS D'OFFRES PUBLICS**

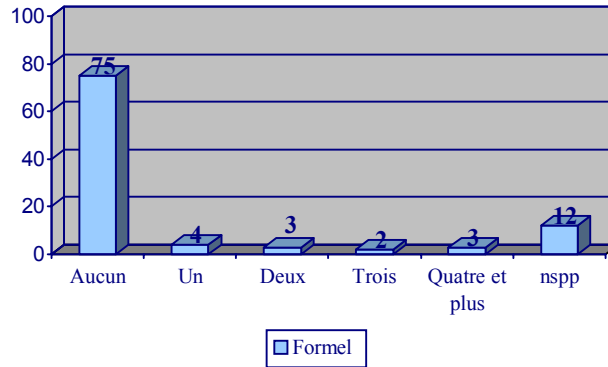


### ➤ Participation à des procédures de privatisation par adjudication

*Q34 Au cours des deux dernières années, à combien de procédures de privatisation par adjudication, votre société a-t-elle participé ?*

La participation à des privatisations par adjudication est encore moins répandue que la réponse à des appels d'offre publics avec un peu plus de huit entreprises sur dix (75 %), qui ne déclarent aucune participation au cours des deux dernières années.

## PARTICIPATION DES ENTREPRISES AUX PROCEDURES DE PRIVATISATION PAR ADJUDICATION



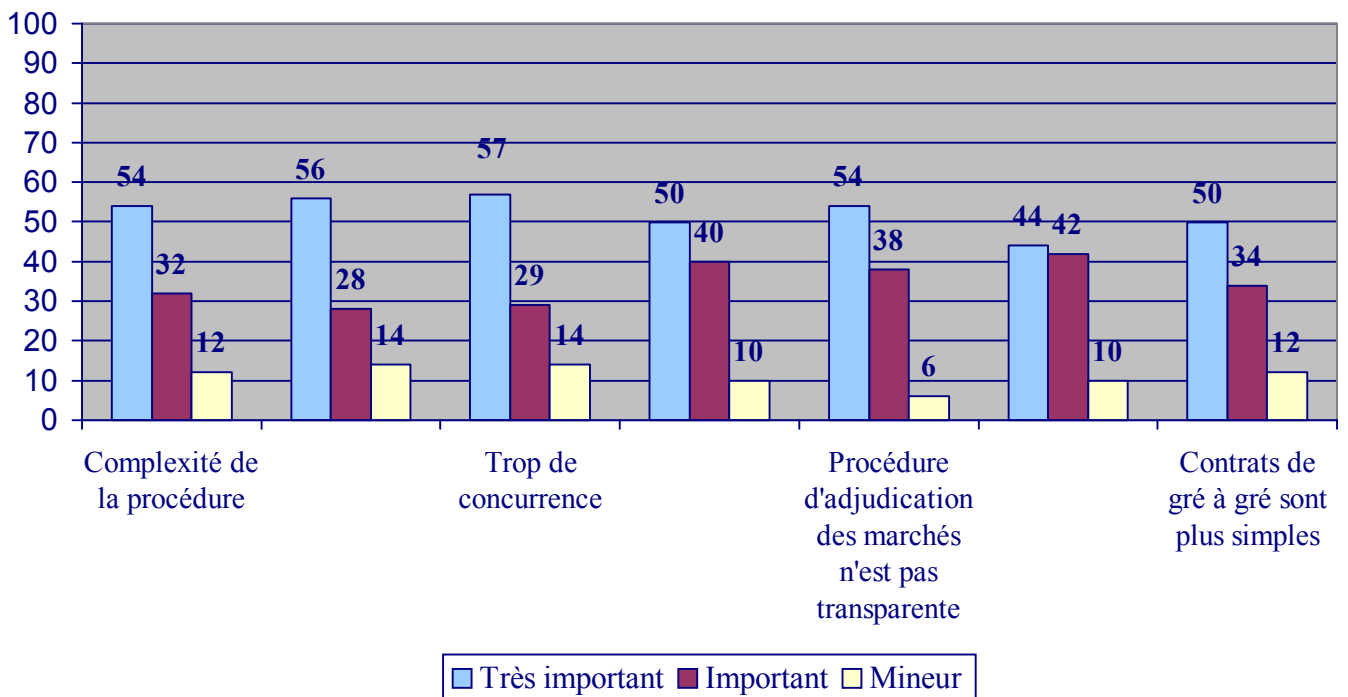
### ➤ Non réponse aux marchés publics

*Q35 Y-a-t-il eu des appels d'offre ou ventes publiques pour lesquels vous avez envisagé de faire une offre mais ne l'avez finalement pas fait ?*

Très peu d'entreprises semblent avoir renoncé à participer à un appel d'offres ou à une adjudication ( 16 %). Et globalement, tous les motifs énoncés obtiennent des scores identiques, ils sont jugés très importants par à peu près la moitié des personnes interrogées.

On évite les appels d'offre car ce type de procédure est lourd pour une entreprise en terme de coût et d'énergie du fait de la complexité des procédures. On a d'autant moins envie de répondre que l'on a la sentiment que cela manque de transparence

### CAUSES DE NON PARTICIPATION AUX APPELS D'OFFRES

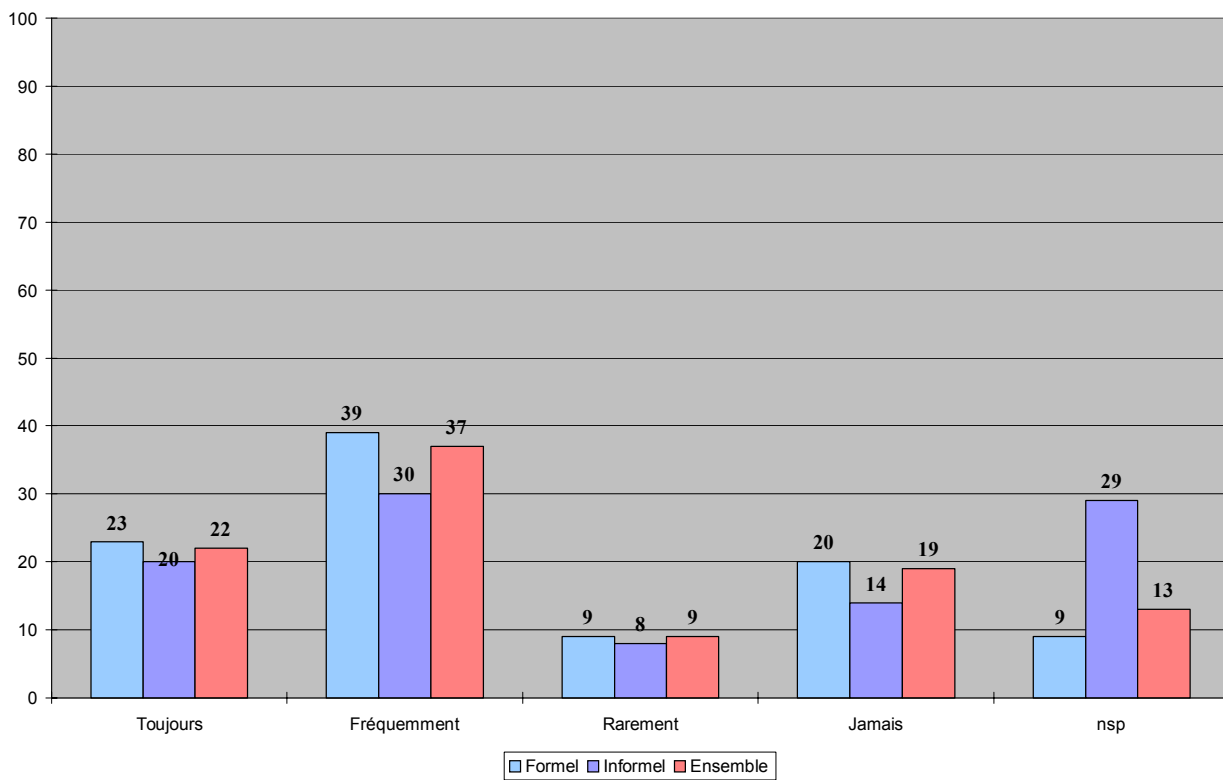


➤ **Fréquence perçue de la corruption pour l'obtention d'un contrat**

*Q37 Selon vous, à quelle fréquence une société doit-elle effectuer des paiements non officiels afin de gagner des contrats publics ?*

Les contrats publics sont pour le moins entachés par le manque d'intégrité avec seulement près d'une entreprise sur cinq (19%) qui pensent que les contrats publics ne nécessitent jamais de versements non officiels. Alors que plus d'un tiers (37%) jugent ces versements fréquents et moins d'un quart (22%) pensent qu'ils sont systématiques.

**FREQUENCE PERCUE DES VERSEMENTS POUR OBTENIR UN CONTRAT**



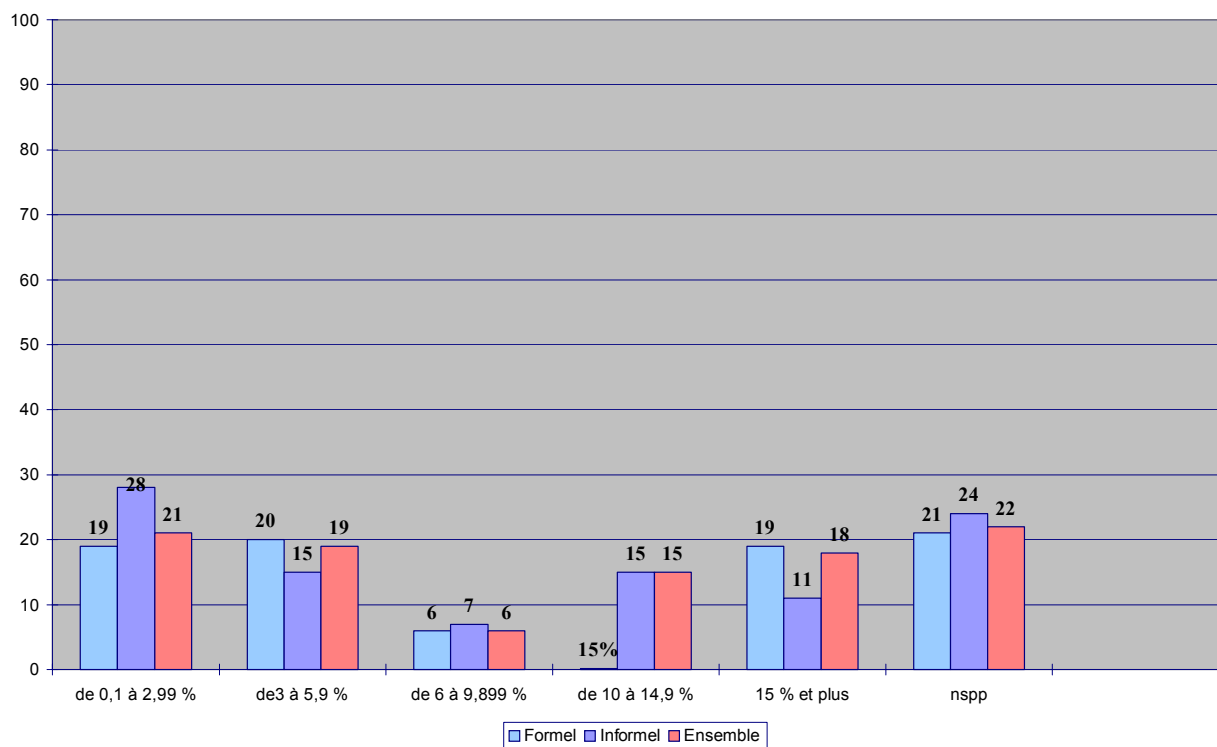


➤ **Coût perçu de cette corruption**

*Q38 En général, quel pourcentage de la valeur du contrat ces paiements non officiels représentent-ils ?*

Un grand nombre des entreprises n'ayant jamais versé de contribution pour obtenir un contrat par adjudication près de la moitié (46%) déclarent ne pas savoir répondre à cette question. Pour les autres, nous observons une assez grande amplitude avec 46 % de versement inférieur à 10 % du contrat et 33 % supérieur à 10 %.

**PERCEPTION DU COUT DE LA CORRUPTION**

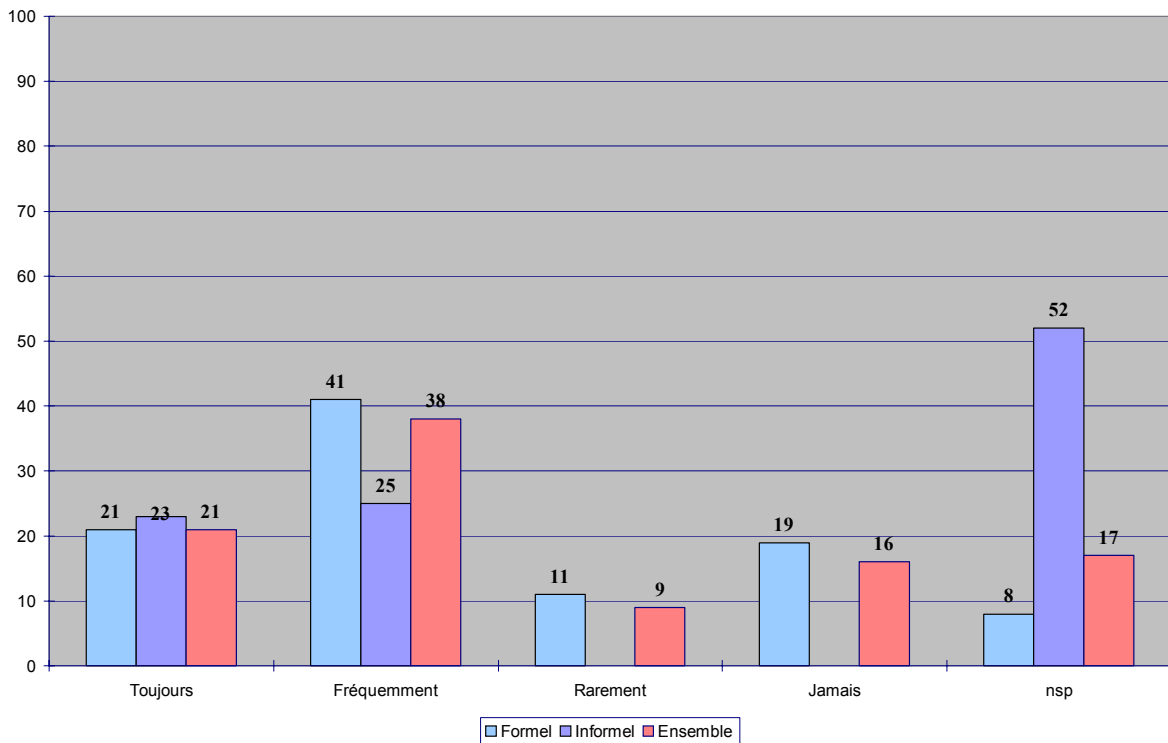


➤ **Fréquence perçue de la corruption en cours de contrat**

*Q39 A quelle fréquence, une société doit-elle effectuer des paiements non officiels en cours d'exécution du contrat ?*

Pour les entreprises, cette absence d'intégrité ne se cantonne pas à l'adjudication des marchés, elle est aussi présente en cours de contrat pour presque sept entreprises sur dix (68%) que ce soit rarement (9%), fréquemment (37 %) ou toujours (22%). Nous observons que dans l'informel plus de la moitié ne se prononce pas sur cette question, n'ayant probablement pas d'expérience dans ce domaine.

**PERCEPTION DE LA FREQUENCE DE LA CORRUPTION EN COURS DE CONTRAT**



### **13. UTILISATION ET ROLE DES INTERMEDIAIRES**

*Q40 Passez-vous par des intermédiaires pour obtenir un contrat ?*

Le rôle des intermédiaires dans l'activité économique nationale présente dans un peu plus d'1/4 des entreprises ( 27%) . L'utilisation de compétences externes à l'entreprise existe aussi bien dans le secteur des entreprises du formel (29%) que dans l'informel (20%). Les entreprises pensent que ces intermédiaires utilisent une partie de leurs honoraires pour faire des paiements non officiels ou autres faveurs à des représentants de la fonction publique.

Pouvons-nous dire pour autant que ces intermédiaires n'existent que pour éviter aux entreprises de se salir les mains et de participer aussi de façon indirecte à une pratique qu'elles réprouvent.

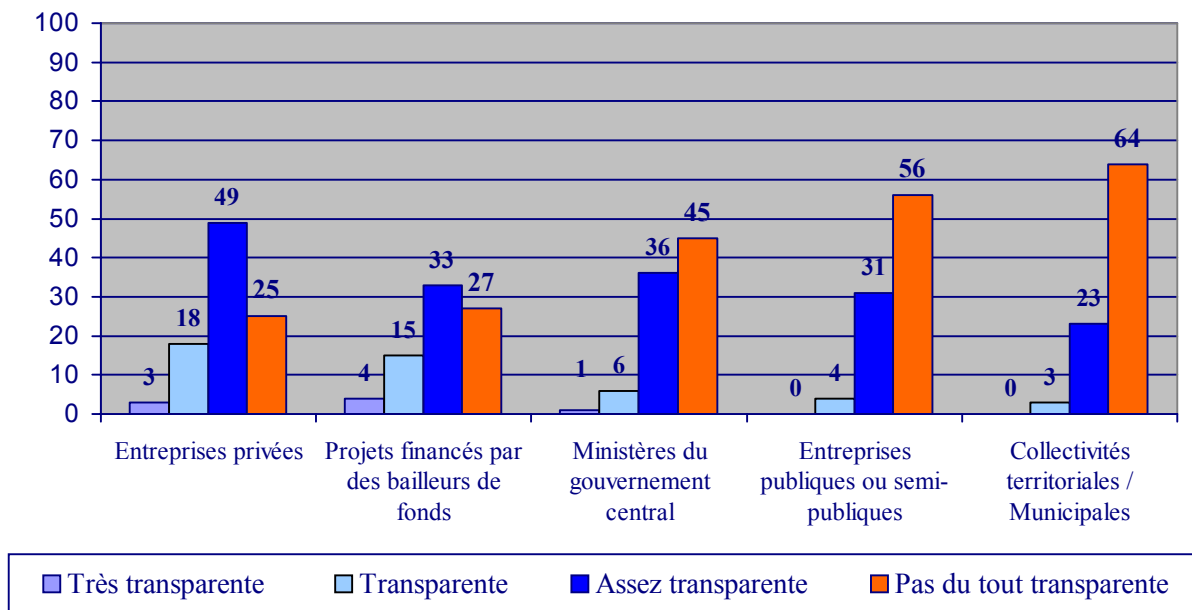
L'utilisation d'intérimaires est aussi importante dans le secteur du formel que de l'informel (écart non significatif à 95%)

## 14. TRANSPARENCE PERCUE DES PROCEDURES D'APPELS D'OFFRE

*Q42 Pour chacune des instances que je vais vous citer, considérez-vous que leurs procédures d'appels d'offre sont ...?*

La transparence n'est pas une évidence pour les acteurs de l'économie formelle. Cependant les appels d'offre des entreprises privées et des projets financés par des bailleurs de fonds apparaissent comme gérés avec beaucoup plus de transparence que ceux relevant du domaine du secteur public que ce soit des ministères, de collectivités territoriales ou de municipalité et même d'entreprises publiques ou semi-publiques. Ce manque de transparence dans le public n'est pas neutre car elle explique nous l'avons vu précédemment la faible participation aux appels d'offres biaise donc le jeu de la concurrence puisque certains entrepreneurs s'évincent volontairement de ces procédures dont les règles sont truquées.

### PERCEPTION DE LA TRANSPARENCE DES APPELS D'OFFRE PAR SECTEURS



## 15. RECOURS CONTRE LA CORRUPTION

### ➤ L'importance des recours

*Q43 Au cours des deux dernières années, votre société a-t-elle tenté de signaler ou de porter plainte au sujet de demandes de paiements non officiels, de cadeaux ou menaces de sanction de toutes sortes de la part d'un représentant de l'Etat ?*

Nous avons des difficultés à traiter cette partie du questionnaire car très peu de sociétés (7%) déclarent avoir agi par rapport à une pression ou à une demande de corruption, ce qui signifie pas qu'elles n'ont pas subi ce genre de demandes. La preuve en est les motifs invoqués par

ceux qui ont répondu non (93%). L'absence d'action n'est pas liée à l'absence de corruption ou de problèmes (10%), mais plus généralement à une forme de désabusement "cela n'aurait servi à rien " (52%) ou on a déjà essayé sans succès (3%), certaines sociétés craignent même d'avoir encore plus d'ennuis (25%). Le facteur temps est aussi un élément dissuasif pour 22%. Signalons que seulement 5% n'ont pas agi ne sachant pas comment s'y prendre.

➤ **Les types de procédures envisagées en cas de recours**

*Q45 Si votre société envisagée de déposer plainte, que feriez-vous en premier lieu ?*

Si l'on doit intenter une action vis-à-vis de tels comportements, les entreprises pensent tout d'abord à prendre conseil d'un avocat (43%) , ou à se rendre à la police (25%). D'autres optent pour une action directe auprès du supérieur du fonctionnaire en question (22%). Certains vont même jusqu'à en informer la presse (19%) ou à saisir directement un magistrat ou un juge (12 %), mais seulement 9% s'adressent à un ONG et 8% s'entretiennent de façon informelle avec des amis, parents ou voisins.

Ces démarches sont-elles réellement suivies lorsque l'on est confronté au problème ? Nous n'avons malheureusement que 22 entreprises qui ont signalé ou porté plainte contre ces agissements.

➤ **Les procédures utilisées lors des recours**

*Q46 Pour les entreprises ayant porté plainte, comment avez-vous procédé ?*

Dans la réalité, les entreprises ont agi différemment puisqu'elle ont privilégié la prise de conseil auprès de proches (50%), l'action directe auprès du supérieur hiérarchique (27%), puis l'aide d'un avocat (18%) ou la saisie d'un magistrat (14%) ou d'un ONG (9%).

➤ **Etat des recours engagés par les entreprises**

*Q47 à Q49 l'état des procédures de plainte.*

Aujourd'hui pour un peu plus d'un tiers (36%), l'affaire n'est pas encore terminée. Pour les 14 entreprises dont l'affaire est classée plus de la moitié (56%) déclarent qu'elle ne sait pas du tout réglée à leur satisfaction, ou une satisfaction partielle (43%). Nous observons qu'aucune entreprise déclare une issue leur ayant apporté une entière satisfaction.

Pour les 9 entreprises dont le problème n' est pas encore solutionné, un tiers pense avoir gain de cause, un tiers ne sait pas et le dernier pense ne pas obtenir satisfaction.

## **16. MESURES INTERNES AUX ENTREPRISES POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION :**

*Q 50 Dans le passé, votre société a-t-elle pris des mesures visant à réduire la corruption parmi son personnel ?*

Huit entreprises sur dix (81%) n'ont pas eu cette démarche au sein de leur personnel. Ces mesures se sont essentiellement exprimées par des contrôles (51%) voire au licenciement (53%), ou une simple sensibilisation du personnel (12%), l'augmentation des salaires est la mesure la moins fréquente (6%).

Ces mesures ont un effet bénéfique pour 69 % des entreprises qui les ont pris , car elles permettent la mise en œuvre d'un code de bonne conduite (57%), d'éviter les problèmes de personnel (29%) et assurent la transparence (20%).

## **17. QUESTION D'ACTIVITES SPECIFIQUES A L'INFORMEL :**

### **➤ Organisation de l'activité dans l'informel**

*Q37 (Informel) Comment procédez-vous pour avoir des marchés ou de l'activité pour votre entreprise ?*

Il s'agissait d'une question ouverte qui a été recodée à posteriori. L'activité du secteur informel se développe autour de trois axes principaux :

- ◆ La fidélisation de la clientèle en gardant un contact avec elle (35%)
- ◆ La qualité du travail fournis "le bon travail" (29 %)
- ◆ Grâce aux amis et relations (26 %)

### **➤ Motifs du choix de l'informel**

*Q38 (Informel) Quels sont les obstacles que les entreprises informelles rencontrent pour se convertir en entreprise formelle ?*

Le choix de l'informel est tout d'abord d'échapper aux taux d'imposition (28%) qui est nous l'avons vu, le premier obstacle pour le développement économique du royaume, et plus généralement aux difficultés financières (24%) que l'on craint dans une activité officielle. L'administration est aussi un obstacle car on appréhende des problèmes administratifs (22%) ou simplement le côté bureaucratique (10%) et les difficultés pour obtenir des autorisations notamment des permis (16%).

Globalement, certains acteurs de l'informel pensent qu'ils manquent d'aide pour passer dans le secteur formel (14 %).

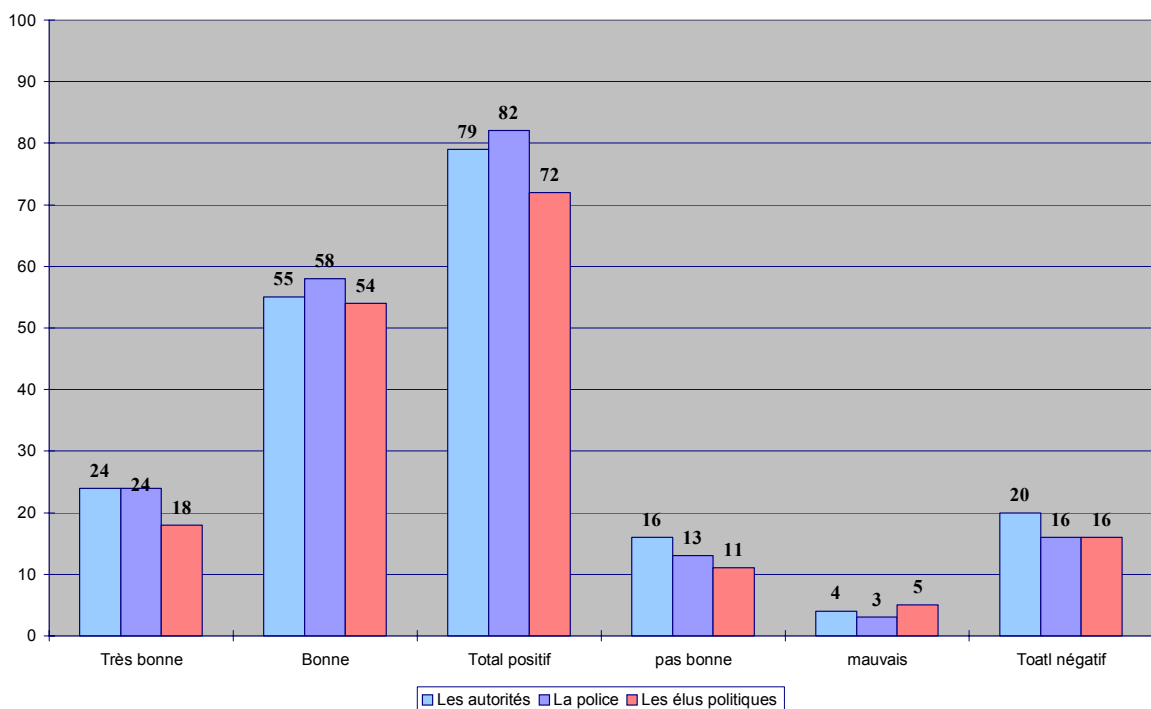
Ces obstacles sont vraiment bloquants, car à la question si ces obstacles étaient éliminés seriez-vous prêt à transformer votre entreprise en entreprise formelle un peu moins de 7 personnes sur 10 (68 %) répondent oui.

➤ **Perception des relations avec les autorités**

*Q40 (informel) Comment jugez vous vos relations avec les instances suivantes ?*

Même en étant en dehors de la légalité, les relations que l'on peut avoir avec différentes instances sont plutôt bonnes et même dans certains cas très bonnes.

**RELATION DU SECTEUR INFORMEL AVEC LES AUTORITES**



➤ **Le système d'imposition dans l'informel**

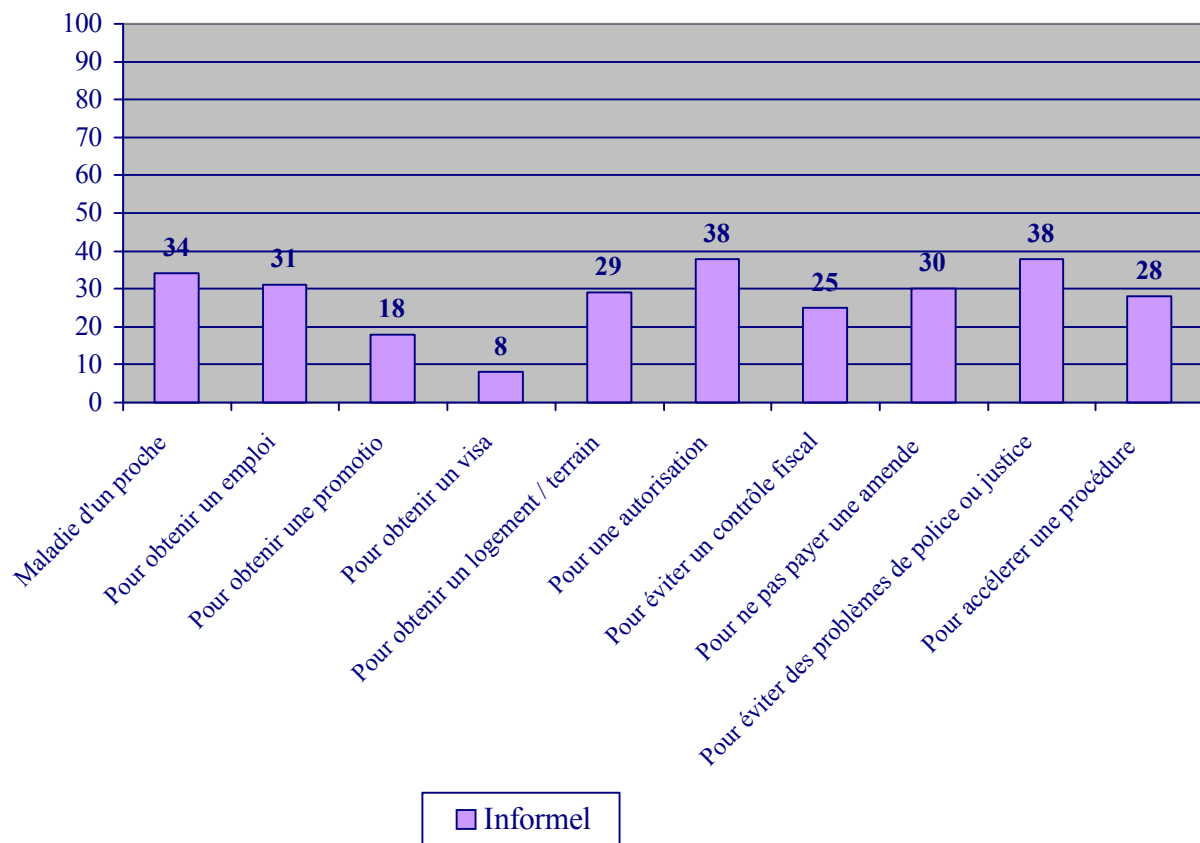
*Q 41 (Informel) Quels sont les impôts que vous payez (question ouverte ayant été recodée à posteriori)*

Dans les paiements effectués par les entreprises de l'informel, moins de la moitié de ce sous-échantillon (48 %) parle du paiement de taxes liées à la propriété. Moins d'un quart (16%) déclare ne rien payer en terme d'impôt et 11 % paient des taxes à la commune, 6% pour le local / résidence et 4 % aux Mokadams et Chioukhs.

➤ **Degré d'acceptabilité de la corruption selon la situation**

*Q42 (Informel) Parmi les situations suivantes, quelles sont celles où vous vous sentiriez obligé de faire un versement non officiel.*

Les entrepreneurs de l'informel ne sont pas, nous l'avons vu des personnes qui excusent les pratiques de corruption, cependant dans certaines situations, on observe que l'être humain peut agir différemment par rapport aux idées qu'il prône et défend. Et c'est ce que nous observons avec des individus qui pourrait utiliser la corruption, pour éviter des problèmes avec la justice, la police ou obtenir un document administratif (38%), pour obtenir un visa à l'étranger (38%), en cas de maladie d'un proche (34%), pour avoir un emploi (31%) ou ne pas payer une amende (30%).



➤ **Formes et nature de la corruption**

*Q43 (Informel) A votre connaissance, quelles sont les formes les plus courantes de la corruption ?*

Les formes de la corruption sont nombreuses. La première est le versement d'argent liquide 90 %, suivi de la remise de cadeaux 70 %. Mais la corruption peut aussi prendre la forme de services rendus en échange (43%) ou proposer des produits ou services gratuits (38%).



*Q44 (Informel) A votre connaissance, comment la corruption a-t-elle lieu le plus fréquemment ?*

Nous avons vu précédemment que les intermédiaires pouvaient être des acteurs actifs dans la pratique de corruption, mais qu'ils n'intervenaient que pour 20 % des entreprises informels, ce qui explique que 85 % pensent que la corruption est de faire un versement directement à la personne concernée sans utiliser obligatoirement une connaissance (58%). Manifestement, la mise en œuvre de corruption doit être réalisée dans une certaine proximité seuls 23 % pensent que l'on utilise d'autres types d'intermédiaires.

➤ **Raisons de persistance de la corruption**

*Q45 (Informel) A votre avis, quelles sont les raisons qui font que la corruption continue encore dans le pays ? (question ouverte post-codée)*

Il n'y a pas de raisons très fortes qui se dégagent mais une multitude de facteurs comme l'absence de sanction contre les personnes corrompues (25%), la corruption est une sorte de mauvaise éducation (22%), sa normalisation ou l'absence de contrôle (20%), la situation économique du pays avec une politique de salaires bas qui favorise le phénomène (18 %).

Ou encore, l'absence d'intérêt pour lutter contre ce fléau puisque tout le monde en profite (13%) à un moment ou à un autre et qu'elle est un moyen d'enrichissement rapide et facile (9%).

Ces éléments contribuent certainement au manque d'optimisme de cette cible en ce qui concerne la possibilité d'éliminer la corruption au Maroc avec un peu moins d'un tiers (30%) qui juge cela possible.

Pour eux, la corruption peut être vaincue s'il y a un réel contrôle (38%), une réelle volonté pour la combattre (33 %).

Pour les 69 % qui pensent que la corruption au Maroc ne pourra pas être éliminée, il le justifie principalement par le fait que la corruption est ancrée dans le comportement habituel des marocains (30%), que la tâche est immense car elle est trop répandue (17%), que la lutte contre ce comportement est très difficile (15%), mais aussi qu'il faudrait rehausser les salaires (13%) et même si tel était le cas elle demeure un moyen rapide et efficace pour s'enrichir (6%).

Le fonctionnement administratif, la bureaucratie marocaine sont des éléments qui favorisent le développement du secteur informel.

**18. ANNEXE 1 ECHANTILLON ET CARACTERISTIQUES  
GENERALES**

## ECHANTILLON ET CARACTERISTIQUES GENERALES

### SEXE

	Formel	Informel	Total
Homme	81 %	96 %	84 %
Femme	19 %	4 %	16 %

### PROFESSION

	Formel	Informel	Total
Président	3 %		2 %
Directeur général	38 %		30 %
Gérant	31 %	20 %	29%
DAF	1%		20%
DRH	1 %		1%
Propriétaire	1 %	29 %	6%
Directeur		9 %	3 %
Associé		1 %	
Commerçant		35 %	7 %
Artisan		5 %	1 %
Autres	1 %	1 %	1 %

### ACTIVITES

	Formel	Informel	Total
Bâtiment	7 %	4 %	7 %
Services	17 %	16 %	17 %
Industries et artisanat	33 %	20 %	31 %
Commerce	20 %	58 %	27 %
Agriculture, élevage, forêt et pêche	11 %	1 %	9 %
Transport et communication	6 %	1 %	5 %
Autres	6 %		5 %

### NATURE DE L'ENTREPRISE

Statut juridique	Formel
Personnel	9 %
SARL	66 %
SA	22 %
SCS	1 %

SNC	2 %
-----	-----

### TAILLE DE L'ENTREPRISE

	Formel	Informel	Total
De 1 à 10 personnes	36 %	96 %	48 %
De 11 à 20 personnes	29 %	4 %	24 %
De 21 à 60 personnes	23 %		19 %
De 61 à 100 personnes	5 %		4 %
De 101 à 500 personnes	4 %		3 %
Plus de 500 personnes	3 %		2 %

### ANNEE DE CREATION DE L'ENTREPRISE

	Formel	Informel	Total
Avant 1980	6 %	9 %	7 %
Entre 1980 et 1989	22 %	18 %	21 %
Entre 1990 et 1994	26 %	26 %	26 %
Entre 1995 et 1999	41 %	41 %	41 %
Entre 2000 et 2001	5 %	6 %	5 %

### NOMBRE D'ETABLISSEMENTS

	Formel	Informel	Total
Un	83 %	95 %	85 %
Deux	9 %	5 %	8 %
Trois et plus	8 %		7 %

### LOCALISATION DU SIEGE SOCIAL

	Formel	Informel	Total
Casablanca	70 %	69 %	70 %
Rabat – Salè	10 %	11 %	10 %
Kénitra	2 %	3 %	2 %
Tanger	5 %	5 %	5 %
Marrahech	4 %	4 %	4 %
Agadir	4 %	4 %	4 %
El Jadida	1 %	1 %	1 %
Fès	4 %	4 %	4 %

## AUTRES CARACTERISTIQUES

*Q6 (Formel) et q5 (informel) Votre entreprise travaille-t-elle ?*

	Formel		Informel		Total	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
L'exportation	13 %	87 %	5 %	95 %	12 %	89 %
L'importation	31 %	69 %	7 %	93 %	26 %	74 %

*Q5 Une agence gouvernementale ou une entreprise publique détient-elle toute ou partie de votre société ?*

	Formel
Oui	4 %
Non	96 %

*Q6 (Informel) Est-ce que vous faites de la sous-traitance pour des entreprises du secteur formel ?*

	Informel
Oui	18 %
Non	83 %

## RAPPORT AVEC L'ETAT

*Q7 Dans votre activité, avez-vous des liens avec le gouvernement ou des entreprises publiques .*

	Formel	Informel	Total
OUI	31 %	9 %	27 %
NON	69 %	91 %	74 %

*Q8 Est-ce à l'échelon...?*

	Formel	Informel	Total
Local	59 %	86 %	60 %
National	56 %	14 %	53 %
International	9 %		8 %

*Q9 Quelle est la part de votre chiffre d'affaire liée au gouvernement ou aux entreprises publiques ?*

*Base 106 entreprises*

	Formel	Informel	Total
0 %	5 %	29 %	7 %
Entre 1 et 25 %	66 %	43 %	64 %
Entre 26 et 50 %	18 %	29 %	19 %
Entre 51 et 75 %	3 %		3 %
Plus de 75 %			
NSP	8 %		8 %

*Q10 En moyenne, quelle part de son temps votre société passe-t-elle pour traiter avec les fonctionnaires de l'Etat ?*

*Base 400 entreprises*

	Formel	Informel	Total
0 %	25 %	66 %	33 %
Entre 1 et 25 %	58 %	25 %	52 %
Entre 26 et 50 %	10 %	3 %	9 %
Entre 51 et 75 %	2 %		2 %
Plus de 75 %	1 %		1 %
NSP	5 %		5 %

## **19. ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES**